



Observatoire
régional
de l'intégration
et de la ville

*Centre de ressources
Grand Est*



Rapport d'activités 2019



RAPPORT MORAL

Voilà plusieurs semaines que l'humanité fait progressivement l'expérience d'une menace commune qui met en danger une partie d'entre elle.

Pour y faire face, à la demande de leurs autorités, une grande partie des habitants de la planète se sont calfeutrés chez eux, pour stopper la propagation du virus entraînant l'arrêt massif du cours de l'économie mondiale et de la vie sociale.

A ce jour, la menace perdure et les prédictions scientifiques quant à son terme, dans leurs hypothèses les plus sombres, indiquent la possibilité d'une survivance permanente du virus sans certitude de vaccin.

Dans l'urgence et au nom de la protection de la vie, ce qui semblait encore impossible hier a été rendu possible à la faveur de l'épidémie :

- un renforcement de l'Etat providence (aides aux plus pauvres, mises à l'abri des précaires...)
- des moyens massifs pour l'hôpital,
- une intervention de l'Etat dans l'économie,
- des coopérations industrielles planifiées pour créer des produits socialement utiles,
- un usage intensif de la dette.

Des métiers, généralement peu exposés à la lumière, ont été projetés sur le devant de la scène:

- personnels soignants d'une dignité exemplaire alors même que l'épidémie les a surpris alors qu'ils réclamaient depuis des années davantage de moyens pour le système de santé,
- aides à domicile, caissières, personnels de nettoyage, éboueurs et beaucoup d'autres... dévoilant sous nos yeux confinés leur importance vitale, forçant notre reconnaissance et révélant avec crudité l'indécence de leur rémunération.

Au grand jour aussi, la pauvreté et la misère au cœur des pays riches dans la diversité de leurs formes : sans domicile, demandeurs d'asile, contrats précaires ou d'intérim, sans emploi, travailleurs pauvres et informels, étudiants... grossissant depuis 40 ans les rangs des personnes, exclues, vulnérables, paupérisées ou déclassées de notre société dont certaines, ébranlées par l'épidémie, ont été contraintes de rejoindre les files d'attente des distributions alimentaires.

Militants associatifs de l'ORIV, sans doute avez-vous été attentifs comme moi, aux informations qui nous parvenaient des personnes et des lieux où se loge cette pauvreté. Et à toutes les questions auxquelles nous renvoyait leur situation : inégalités sociales devant la santé, le logement, l'éducation, l'accès au droit... peut-être avez-vous été affectés de la manière dont les médias ont informé d'un prétendu non-respect du confinement dans les quartiers d'habitat social et surtout admiratifs, retenons de préférence cela, du foisonnement des solidarités tissées à l'occasion de cette pandémie...

Alarmés enfin, par la situation dans les zones de guerre ou dans les camps de migrants aux frontières de l'Europe, où cette crise sans précédent n'a fait qu'ajouter une urgence supplémentaire à une situation humanitaire déjà catastrophique.

Face aux risques majeurs, sanitaires et sociaux, auxquels elle nous expose, cette pandémie restaure avec une force de conviction inattendue la solidarité et la protection comme une question politique d'avenir. Il ne faut rien voir d'autre à l'évocation, désormais régulière, du programme du conseil national de la résistance qui a donné naissance, au lendemain de la

guerre, à notre Etat social et à l'architecture de nos solidarités collectives (droit du travail, sécurité sociale, services publics).

Elle fournit, une fois encore, serait-on tenté de dire, l'opportunité de réfléchir à un autre monde possible, tant elle bouleverse l'ordre des choses :

- abandonnés les principes qu'on prétendait inamovibles (niveau de la dette souveraine et déficit budgétaire) au mépris des règles qui dictent en Europe les politiques d'austérité
- remises en selle avec une légitimité tout à fait inédite les questions :
 - de biens inaliénables, de biens communs
 - d'orientation de la production vers l'utilité sociale et environnementale
 - d'autosuffisance, notamment en matière de santé et d'alimentation,
- questionnée la hiérarchie de nos valeurs sociales, opérant une révision réjouissante du classement et du statut accordés aux « petits » métiers.

Agissant comme un puissant révélateur, cette crise crée une force d'adhésion mobilisatrice dont on perçoit les signes dans le foisonnement des tribunes, plateformes, propositions pour un « monde d'après », provenant de tous horizons, politiques ou civils, et de toutes échelles, mondiales ou locales.

Il faut espérer qu'elle trouve, dans la durée, les traductions politiques (au sens générique et non partisan du terme) pour résister à d'autres forces, puissantes, bien décidées à continuer de façonner le monde avec leur propre solution et programme :

- le programme néolibéral qui dégrade les conditions de vie et de travail et creuse les inégalités dans des proportions insensées,
- le programme politique des mouvements radicaux avec leur propre conception de la solidarité fondée sur leurs obsessions identitaires,
- le projet géopolitique d'hégémonie des Etats Monde ou des Entreprises Monde pour prendre le contrôle de la planète.

Le monde d'après se trouve comme le monde d'avant confronté à des défis et des risques incalculables.

Va-t-on assister, comme ce fut le cas en 2008, à une réponse conjoncturelle à une crise majeure pour, en définitive, continuer comme avant... ou va-t-on assister à un infléchissement du système économique mondial que les historiens qualifieront d'événement historique ouvrant une nouvelle ère... ?

La phase de transition au cours de laquelle « ça se joue » contient toutes ces menaces et tous ces défis, dans un contexte particulièrement préoccupant où la crise sociale va succéder à la crise sanitaire.

Militants associatifs tournés vers la solidarité et la lutte contre les inégalités, ce moment nous interpelle et nous oblige... oblige à se hisser à la hauteur de l'enjeu dans les missions et les programmes qui sont les nôtres, dans nos coopérations familiales comme celles à nouer pour amplifier notre pouvoir d'agir, dans nos mobilisations citoyennes en compagnie de celles et ceux, qui comme nous, partagent le désir de contribuer à la construction de cet autre avenir possible.

Sylvie JAECKLE, Présidente ORIV




SOMMAIRE

Rapport moral	3
Un centre de ressources territorialisé.....	6
L'association Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, c'est.....	7
Des partenariats au service du projet associatif et des missions portées par l'Observatoire ...	10
L'activité de l'ORIV, en quelques chiffres.....	12
Une fonction ressources transversale et mutualisée.....	13
Disposer de ressources par la mise en réseaux	20
Travailler sur ce qui fait commun	23
Favoriser l'expression des habitants-es et leur prise en compte	29
Promouvoir l'accès aux droits et accompagner les professionnels-les pour développer des pratiques non-discriminatoires.....	32
Contribuer à « faire place »	37
Accompagner l'action publique au profit des habitants-es des quartiers populaires.....	43
Annexe 1 : Composition du Conseil d'administration	54

Un centre de ressources territorialisé

L'Observatoire régional de l'intégration et de la ville (ORIV) est une association qui se donne pour mission d'agir en faveur de l'intégration, du développement social urbain et de la lutte contre les discriminations, en intervenant sur les enjeux sociaux et les politiques publiques. Elle soutient et accompagne des habitants-es et des élus-es, des acteurs-trices institutionnels-les, des professionnels-les et des associations. Elle produit et met à disposition des connaissances et des ressources, anime des temps collectifs et interpelle les acteurs sur les enjeux qu'elle repère.

Implanté à Strasbourg, avec une antenne à Reims, l'ORIV déploie ses activités sur l'ensemble de la Région Grand Est. Il s'appuie sur une équipe de 8 salariées, en lien avec les administrateurs-trices de l'association.

L'ORIV bénéficie de soutiens financiers émanant de l'Etat, de collectivités, de l'Europe ainsi que de ressources propres issues de prestations et des cotisations des adhérents-es de l'association.

A l'échelle nationale, l'ORIV participe au Réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV) et au Réseau Ressources pour l'égalité des chances et l'intégration (RECI).

Une structure originale...

L'association a pour objet de « développer et de diffuser des connaissances sur les questions relatives à l'intégration des populations immigrées, à la prévention des discriminations et à la cohésion sociale et territoriale en général »¹.

La particularité de l'action de l'ORIV résulte de la complémentarité entre ces domaines d'intervention, le croisement des réflexions et la territorialisation de ses activités. Ces domaines s'inscrivent dans une volonté de l'association d'inscrire son action dans le registre de l'égalité (des droits par rapport aux immigrés, des territoires ou encore de traitement). Plus globalement, par son action, l'association a la volonté de faciliter le vivre-ensemble et le lien social, en contribuant à faire progresser les connaissances, à transformer les représentations sociales et les pratiques des acteurs (publics et privés), en apportant son appui au développement des politiques publiques.

Elle constitue de ce fait une entité originale, une interface voire un passeur, à la jonction de plusieurs « mondes », celui de l'action publique et de la recherche universitaire, celui des institutions et des associations.

Petit retour en arrière...

Créé en 1992 autour des enjeux d'intégration des populations immigrées en Alsace, l'ORIV a commencé à travailler sur les enjeux de cohésion sociale et urbaine en 1996. En 1997, il s'autosaisit de la question de la prévention et de la lutte contre les discriminations. En 1998, il est officiellement reconnu par l'Etat comme Centre de Ressources politique de la ville². Du fait de son histoire, l'ORIV intervient dans les trois domaines précités.

Centré, depuis sa création sur le territoire alsacien, l'Observatoire a été amené à compter de fin 2009, à la demande de l'Etat, à élargir son territoire d'intervention à la Lorraine. Ceci s'est fait en lien avec le Carrefour des Pays Lorrains (aujourd'hui Citoyens et Territoires), association de développement local. Depuis 2016, et en lien avec la création de la région Grand Est, dans un souci de cohérence d'intervention, l'activité de l'ORIV est déployée à l'échelle de cette nouvelle région, tout en maintenant un partenariat avec Citoyens et Territoires.

Ainsi, l'ORIV et Citoyens et Territoires animent depuis cette date un espace commun, appelé Plateforme EST – Egalité et Solidarité entre les Territoires. Elle fonctionne comme un « pôle d'expertise » au service des politiques territoriales : quartiers prioritaires, grandes agglomérations, métropoles, espaces périurbains, petites villes et campagnes, dans une logique de développement (local, économique...) et de solidarité.

Ce rapport d'activités rend compte de l'action menée au cours de l'année 2019.

¹ Article 2 des statuts

² Cadre de référence national : https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/000-cadre_de_reference-crpv-bat.pdf

L'association Observatoire régional de l'intégration et de la ville, c'est...

Éléments clés

Une vingtaine de réunions associatives.
Neuf salariées et 30 administrateurs-trices mobilisés-es.
Une capacité d'interpellation.
Une stratégie de communication repensée.
Des locaux adaptés.

Des administrateurs-trices mobilisés-es

L'ORIV est une association de droit local et à ce titre, est géré par un Conseil d'Administration. Il est composé de 30 membres : 21 personnes physiques et 9 personnes morales³.

L'Assemblée Générale de l'ORIV s'est tenue le 2 avril 2019 à Strasbourg, en présence d'une quarantaine de participants-es.

Dans un premier temps, la partie statutaire a permis de présenter :

- Le rapport d'activités 2018
- Le bilan financier 2018
- Les perspectives 2019, tant en termes de programme de travail que de financements.

Dans un second temps, l'association a proposé un temps d'échanges et de réflexion autour des enjeux de démocratie et du fait associatif aujourd'hui.

Dans un contexte où le gouvernement a fait état de sa volonté de développer le soutien aux associations de manière générale ou au titre de politiques spécifiques (notamment dans le champ de la politique de la ville), les échanges ont porté sur la nécessaire reconnaissance de la dynamique associative, sa singularité et sur les difficultés de financement des associations (quelle que soit leur taille). Le compte-rendu de l'Assemblée Générale rend compte de ces débats.

Le conseil d'administration s'est réuni, sous l'impulsion de la Présidente de l'ORIV Sylvie JAECKLE, six fois au cours de l'année 2019 (26 janvier, 16 février, 28 mars, 28 mai, 14 septembre et 7 décembre).

Entre ces réunions, le travail de suivi quotidien a été assuré par le Bureau, composé de 9 membres, qui s'est réuni environ une fois par mois en 2019 (sauf durant l'été) pour répondre aux nombreux enjeux (relations institutionnelles, contractualisation, missions de l'équipe, gestion du personnel et des ressources humaines).

Une fonction de veille et d'interpellation

Fin d'année 2018, confronté à la crise des « gilets jaunes », le Président de la République invite le gouvernement à engager un « grand débat ». Il est proposé aux citoyens-nes de s'exprimer sur quatre thèmes qui couvrent des grands enjeux de la nation : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'Etat et des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté.

L'association ORIV a décidé de participer à ce « grand débat » en partant de ses domaines de compétence et de ses modes d'intervention (fonction ressources et appui aux acteurs et actrices). L'ORIV travaille depuis plusieurs années sur certains enjeux abordés dans le cadre du « grand débat », notamment ceux liés à la démocratie locale et à la citoyenneté mais aussi à l'immigration

³ Cf. composition en annexe 1

et à l'intégration. Dans ce cadre, de nombreux acteurs et habitants-es ont fait valoir leurs constats et propositions, depuis de nombreuses années. Les travaux de l'ORIV rendent compte, pour partie, de ces positionnements.

L'ORIV a souhaité les (re)verser au débat en les compilant et les rendant accessibles sur son site internet : <https://www.oriv.org/contributions-de-loriv-grand-debat-national/>

Par ailleurs l'ORIV s'est mis à disposition de ses partenaires (adhérents-es en particulier) pour accompagner leur réflexion et/ou débats. C'est dans ce contexte que l'ORIV a animé deux débats à la demande de l'Association Familiale et Sociale les Coteaux (AFSCO – centre socio-culturel des Coteaux à Mulhouse). Ils se sont tenus les 7 (en direction de jeunes) et 17 mars (en direction d'adultes). Sur la base de ces deux réunions, une contribution a été élaborée et transmise au national.

Une réflexion autour des enjeux de « communication »

De février à avril 2019, l'ORIV a travaillé sur sa stratégie de communication. Pour se faire, un accompagnement a été assuré par Cécile Philibert, du collectif Ayin. La mission s'est déroulée sur 3 demi-journées à l'ORIV avec des membres de l'équipe et du bureau.

En septembre, une réunion de restitution s'est tenue pour permettre à l'ensemble de l'équipe de s'approprier les différents éléments travaillés.

A la suite de ces échanges, un temps de travail a rassemblé, le 4 novembre 2019, les membres du Bureau et l'équipe, pour partager une vision commune de la stratégie de communication de l'ORIV.

Dans un premier temps le travail a porté sur la rédaction d'un texte de quelques lignes pour présenter l'ORIV. Ensuite les participants ont eu une présentation synthétique de la page Facebook de l'ORIV et pour finir, ils ont échangé sur le futur site internet de l'ORIV.



Des salariées au service du projet associatif

Le programme de travail, validé par les administrateurs-trices et soutenu financièrement par les partenaires, a été mis en œuvre par une équipe de 9 salariées au cours de l'année 2019.

Les salariées qui ont porté les activités de l'ORIV sont :

- Céline ALBERT, Assistante fonction supports (sur la période du 30.09 au 31.12.19)
- Emilie ARNOULET, Directrice de projets (basée à Reims)
- Corinne CURTI, Secrétaire (en arrêt maladie du 16 mai au 3 novembre 2019)
- Gaëlle DONNARD, Directrice de projets
- Diane HÄSSIG, Responsable de la communication et de la documentation
- Murielle MAFFESSOLI, Directrice
- Caroline OBERLIN, Directrice de projets
- Laetitia ROCHER, Chargée de projets
- Martine THIEBAULD, Assistante de projets

Certaines actions ont bénéficié également d'un appui de salariés de Citoyens et Territoires⁴, en particulier de Johan CHANAL, chargé de mission.

⁴ Pour en savoir plus : <http://citoyenterritoires.fr/>

Une implantation locale...

Le siège social de l'ORIV est basé historiquement à Strasbourg mais l'élargissement à la Champagne-Ardenne, depuis le milieu de l'année 2016, a donné lieu à une implantation sur Reims.

Dans ce cadre, l'ORIV bénéficie de la mise à disposition d'un bureau dans les locaux du Collectif interculturel d'accompagnement de migrants (CIAM) et d'une salle de réunion mutualisée.

Un fonds documentaire y est également disponible.

Suite à un projet d'aménagement, le CIAM a déménagé au cours de l'année 2018 dans de nouveaux locaux situés au 11 rue Marie-Juliette Baillia Rolland. L'inauguration de cet espace a eu lieu le 25 janvier 2019.



Le centre de documentation, situé au siège à Strasbourg, a fait peau neuve pendant l'été 2019 afin de mieux accueillir le public.

Des partenariats au service du projet associatif et des missions portées par l'Observatoire

Éléments clés

Un soutien régulier et renforcé de l'Etat.
19 Communes ou Intercommunalités financeuses.
De nouveaux partenariats.

Des moyens dédiés pour agir

Pour réaliser ses missions et son projet associatif, l'association bénéficie de moyens émanant de différents financeurs :

- **De l'Etat** via des crédits du CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) et de la DRDJSCS (Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) Grand Est ainsi que du Ministère de l'Intérieur, et plus particulièrement de la Direction de l'Accueil, de l'Accompagnement des Étrangers et de la Nationalité (DAAEN).

Les financements Etat émanant du CGET et de la DRDJSCS dans le cadre de la fonction de « centre de ressources régional de la politique de la ville » relèvent d'une convention pluriannuelle d'objectifs (2017-2019).

- **De collectivités du Grand Est :**

- Ardenne Métropole (08),
- Epernay Agglomération (51)
- Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise (52), Chaumont Agglomération (52), Ville de Langres (52),
- Métropole du Grand Nancy (54), Communauté d'Agglomération de Longwy (54), Ville de Lunéville (54), Ville de Toul (54)
- Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (55),
- Metz Métropole (57), Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (57), Ville de Moyeuvre-Grande (57)
- Eurométropole de Strasbourg (67), Ville de Saverne (67), Ville de Strasbourg (67),
- Communauté d'Agglomération de Saint-Louis (68), Mulhouse Alsace Agglomération (68), Ville d'Illzach (68).

- **De l'Europe** et de la participation de l'ORIV à **des réseaux nationaux.**

A noter qu'au-delà de ces financements « habituels », l'ORIV a engagé, début 2019, une réflexion avec l'Etat, plus particulièrement la DRDJSCS Grand Est, du fait du déficit financier de fin d'année 2018. Un plan d'action a été mis en place sur la base d'une analyse de la situation et des pistes pour éviter le renouvellement d'une telle situation. Ce plan reposait sur des efforts à mener dans la gestion des coûts, une vigilance renforcée sur le plan financier mais aussi une demande d'appui financier exceptionnel auprès de l'Etat.

Soutenu par l'Etat régional (Préfet de région et DRDJSCS Grand Est), l'ORIV a obtenu une subvention exceptionnelle de 50.000 € du CGET visant à faire face à la situation et permettant de repartir sur de nouvelles bases.

Par ailleurs, en fin d'année 2019, une évaluation de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs ainsi que du poste FONJEP (dont bénéficie l'ORIV) a été engagée, portée conjointement par la DRDJSCS Grand Est et l'ORIV. Elle se poursuivra début 2020 dans la perspective de leurs renouvellements.

Des instances liées à la fonction de centre de ressources « politique de la ville »

La convention avec l'Etat résulte de la labellisation par le CGET de l'ORIV en tant que « centre de ressources régional politique de la ville ». Dans ce cadre l'ORIV se doit de mettre en place des actions relevant de « missions socles ».

Ces missions consistent en trois grands types d'intervention :

- L'animation (technique) de réseaux d'acteurs : mise en lien des acteurs de la politique de la ville entre eux, avec d'autres territoires ; partage d'informations, co-élaboration d'outils, diffusion de pratiques.
- L'accompagnement à la montée en compétence : qualification des acteurs de la politique de la ville par des échanges d'expériences, des temps formatifs et des réflexions en inter-acteurs, organisation de débats sur des questions-clés de la politique de la ville.
- La capitalisation et la diffusion de connaissances : veille, diffusion de ressources, formalisation des enjeux et/ou contenus, production de connaissances, capitalisation des initiatives locales.

Dans ce cadre, des instances dédiées se réunissent en complément du Conseil d'Administration, lieu de décision de l'association :

- Comité technique : réunions environ tous les 2 mois en présence de représentants-es de la DRDJSCS et de l'ORIV. Il s'agit d'assurer un suivi des actions du centre de ressources dans un souci de coordination avec les actions menées par l'Etat, et en particulier la DRDJSCS, dans le cadre de sa fonction d'animation de la politique de la ville.
- Réunions avec les Services départementaux de l'Etat : temps d'échanges organisés à une échelle infra-régionale visant à faire le point sur les actions menées par l'ORIV avec les services de l'Etat au niveau départemental dans un souci de connaissance mutuelle, d'identification des besoins, de mise en synergie et en cohérence des actions. En 2019, elles ont eu lieu les 12 novembre à Chalons, 13 novembre à Strasbourg et 18 novembre à Nancy et ont réuni plus d'une trentaine d'agents-es de l'Etat.

Un partenariat entre l'ORIV et le CNFPT

L'ORIV et les trois directions territoriales du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) Grand Est ont signé une lettre d'engagements en mai 2019 afin de faciliter les coopérations locales. Cet engagement manifeste leur volonté de poursuivre et développer une collaboration, dans le cadre de leurs missions respectives.

Nos structures s'engagent à :

- Partager des informations et analyses sur les questions liées en particulier à la politique de la ville.
- Collaborer pour structurer une offre de formation et de services cohérente avec la co-production de journées de formation sur des thématiques jugées prioritaires par les deux partenaires à destination des agents et responsables des collectivités. Ces journées ont pour objectif de favoriser les échanges entre les agents-es, élus-es et acteurs de la société civile.

Ce partenariat s'est également traduit par la mise à disposition de locaux du CNFPT pour des événements organisés par l'ORIV.

L'activité de l'ORIV ... en quelques chiffres

L'année 2019 est la troisième année pleine de fonctionnement à l'échelle de la région Grand Est.

La Région Grand Est, territoire d'intervention de l'ORIV compte 5,5 millions d'habitants-es, répartis dans 5.121 communes et 153 intercommunalités.

L'enjeu affiché par l'ORIV dans le cadre du déploiement de ses activités à l'échelle de la région Grand Est était de maintenir une action en proximité tout en élargissant les territoires d'intervention, dans un contexte où les territoires concernés sont nombreux et présentent des profils très différents.

Au titre de la politique de la ville, l'ORIV travaille (de manière privilégiée) auprès de :

- 40 contrats de ville : 8 en infra-territoire Alsace, 11 en infra-territoire Champagne-Ardenne et 21 en infra-territoire Lorraine,
- 116 quartiers prioritaires de la politique de la ville : 31 en infra-territoire Alsace, 34 en infra-territoire Champagne-Ardenne et 51 en infra-territoire Lorraine.

Ces territoires comptent 397.680 habitants-es, soit 7,1% des habitants-es de la région (recensement de la population de 2013).

Au titre de l'intégration des immigrés-es comme de la prévention et de la lutte contre les discriminations, l'ORIV mène ses actions sur l'ensemble des territoires du Grand Est.

La part des immigrés-es parmi la population du Grand Est était de 8,9%, soit 491.976 personnes (Recensement de la population de 2016). 62% sont des ressortissants-es de pays hors Union Européenne. Les primo-arrivants-es (signataires d'un Contrat d'Intégration Républicaine) était 7.061 en 2019. Ils se sont installés dans 601 communes différentes du Grand Est.

Pour faire face à cet enjeu territorial, l'ORIV est contraint de proposer des modalités d'intervention adaptées : accompagnements sur sites, dédoublement de l'offre de temps d'échanges, proposition de temps d'échanges dans différents territoires du Grand Est mais aussi optimisation des modes de diffusion des ressources (Lettre d'information électronique et mise en ligne régulière d'informations sur son site internet et sur Facebook).

Cette diversification territoriale s'accompagne d'un élargissement des « publics » visés par l'action de l'ORIV. La politique de la ville mais aussi celle sur l'intégration et sur la lutte contre les discriminations nécessitent de toucher des publics très variés, tous parties prenantes de ces politiques publiques, y compris les « premiers concernés » (habitants-es, immigrés-es...).

Éléments clés ...

Territoires

- Des participants-es aux actions de l'ORIV émanant de 79 communes du Grand Est.
 - 34 EPCI différentes sur 40 ont participé à des actions (politique de la ville).
- Une quinzaine de communes ou EPCI concernées par des interventions sur sites au titre de la politique de la ville.

Actions

- 165.5 journées au contact des acteurs-trices, dont 47% consacrées à des actions de montée en compétence (dont liées à des enjeux nationaux), 45% à des actions en proximité territoriale et 7,8% à des manifestations à vocation informative.

Acteurs

- 4244 acteurs-trices (cumul) et 2675 (différents-es), dont 28% acteurs associatifs, 19,4% citoyens-nes, 23,3% acteurs-trices de collectivités, 18,6% représentant-es de l'Etat, 3% élus-es.

Les pages suivantes du rapport d'activités illustrent plus qualitativement la diversité des actions menées par l'ORIV, sans toutefois viser l'exhaustivité.

Une fonction ressources transversale et mutualisée

Objectifs

Agir au plus près des intervenants-es et de leurs attentes suppose de disposer de connaissances adaptées, qui sont mobilisées à travers la fonction ressources. Elle constitue le support des interventions de l'ORIV.

- La fonction ressources est transversale à l'ensemble des activités et thématiques de l'ORIV et s'est traduite en 2019 par :
- La gestion d'un centre de documentation (ouvrages, périodiques, rapports...), ouvert à tout public sur rendez-vous. L'alimentation d'une base de données documentaires (<http://biblio.reseau-reci.org/>).
- La diffusion régulière d'une Lettre d'information électronique de l'ORIV.
- La mise à disposition de ressources par le biais d'un site internet (www.oriv.org).
- Une réflexion sur la stratégie de communication de l'ORIV et la création d'une page Facebook de l'ORIV (nouveau 2019).
- La publication d'un bulletin d'information « Actualités sur l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville ».
- La réalisation d'une veille informative sur l'actualité nationale, qui permet l'alimentation de trois panoramas de la presse.
- La publication de « Points d'actualités » sur nos thématiques principales de travail.

Éléments clés

94.812 visites sur la base de données documentaire en ligne.
10 lettres d'information électroniques diffusées.
7.490 visites sur le site internet en 2019 (8.473 en 2018).
258 abonnés-es à la page Facebook de l'ORIV (lancement 10.19).

La gestion de la documentation

En 2019, une trentaine de demandes documentaires ont été traitées par la Responsable de la documentation de l'ORIV. Elles font l'objet de réponses par mail et/ou par la prise d'un rendez-vous au centre de documentation pour permettre la consultation et l'emprunt de documents.

Le fond documentaire de l'ORIV est accessible grâce à la base de données du Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI) : <http://biblio.reseau-reci.org/>.

Cette base spécialisée sur les thématiques de l'immigration, l'intégration et la lutte contre les discriminations est mutualisée entre trois centres de ressources (Cofrimi en Occitanie, l'IREV dans les Hauts-de-France et l'ORIV dans le Grand Est).

Elle référence 6.000 titres d'ouvrages, 3.000 titres de rapports, d'études et plus de 1.000 articles... Elle est consultable aussi bien par un public averti (chercheurs-euses, professionnels-les...) que par un public plus large (étudiants-es...).



En 2019, la base de données documentaire en ligne a reçu 5.887 visites de sa page d'accueil. La mise en place des statistiques de consultation via le logiciel de gestion documentaire donne des éléments d'informations complémentaires :

- Nombre de sessions (nombre de visites, quelle que soit la « page » consultée) : 94.812 en 2019 (contre plus de 483 .00 en 2018, hausse exceptionnelle non expliquée).
- Nombre de consultations des notices via le permalink (lien précis et pérenne d'une notice, ce lien peut être placé dans une bibliographie par exemple ou être accessible via les moteurs de recherche) : 43.328 sur l'année 2019 (près de 55.000 sur l'année 2018) ;
- 9.825 documents numériques consultés (5000 en 2018).

Parmi les documents numériques consultés, on retiendra notamment des productions du réseau RECI : Bibliographie Interculturalité (344 téléchargements), la bibliographie « Education - Discrimination, diversité, intégration, égalité des chances » (302 téléchargements). Suite à ces consultations, des demandes documentaires parviennent aux différentes structures (demande d'emprunt de documents, de coordonnées de structures ressources...).

La lettre d'information de l'ORIV

Nouveauté 2018, la diffusion de la lettre d'information de l'ORIV a continué en 2019 avec comme objectifs :



- De diffuser des informations sur l'ORIV, mais également sur l'actualité de nos thématiques sur le plan national,
- De valoriser les nouveaux contenus mis en ligne sur son site (publications, évènements...),
- D'avoir plus de réactivité dans la diffusion de l'information,
- D'élargir son public (Région Grand Est) en matière de diffusion de l'information,
- D'informer de la parution de notre bulletin « Actualités sur l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville ».

Dix lettres ont été diffusées au cours de l'année 2019, auprès de 1200 personnes en moyenne. Le taux d'ouverture, c'est-à-dire le pourcentage de consultation de la Lettre d'information de l'ORIV, est en moyenne de 26.5%⁵ pour l'année 2019.

Vous pouvez les retrouver via le lien suivant : <https://www.oriv.org/lettre-dinformation/>

Le site internet

En 2019, il y a eu sur le site internet de l'ORIV :

- 7 490 visites (8 473 visites en 2018),
- 4 861 visiteurs-teuses différents-es (contre 6 107 l'année précédente),
- 16 289 pages vues (contre 19 187 en 2018).

Ces chiffres sont en baisse, confortant la volonté de créer un nouveau site internet de l'ORIV, qui permettra notamment de mieux valoriser les productions de l'ORIV et son actualité.

En 2019, les nouvelles publications mises en lignes sur le site internet de l'ORIV sont les suivantes :

- [Point d'actualité sur la politique d'immigration et d'intégration](#) – avril 2019
- [Point d'actualité sur la politique de la ville](#) – janvier-mars 2019
- [Compte-rendu de la rencontre du réseau des intervenants-es auprès des conseils citoyens du Grand Est.](#)
- [Deux numéros d'« Actualités sur... l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville »,](#) parus en 2019.

⁵ Au-dessus de 20 %, le taux d'ouverture est considéré comme bon.

Il est également important de noter que le site internet de l'ORIV est de plus en plus un outil permettant de valoriser les multiples temps d'échanges organisés par la structure et les ressources présentées à ces occasions (supports d'intervention, dossiers documentaires...) :

- [Retour sur la journée régionale « Vers plus d'égalité en santé »](#)
- [Retour sur la Journée d'étude et d'échanges : « Face à l'exil, déni ou hospitalité ? »](#)
- [Retour sur la journée régionale d'échanges : « Pour une action collective renforcée en faveur des « parcours » d'intégration des primo-arrivants »](#)
- [Retour sur le colloque international – Prévention des radicalisations : résilience collective et polarisation sociale](#)
- [Retour sur le séminaire de travail « Quartiers populaires et médias : une vision tronquée de la réalité ? »](#)
- [Retour sur la présentation du Rapport de l'ONPV à Nancy](#)
- [Synthèse de la journée "Jeunes et territoires. Regards croisés pour agir différemment en faveur de la jeunesse"](#)



La page Facebook

<https://www.facebook.com/ORIV.GrandEst/>

Au cours de l'année 2019, l'ORIV a bénéficié d'un accompagnement sur les enjeux de communication (cf. présentation de la démarche page 8). Parmi différentes pistes de travail et afin de faire connaître l'activité de l'ORIV différemment, l'idée a émergé de créer une page Facebook.

La création de cette page partait également du constat que l'ORIV était cité sur Facebook par d'autres partenaires alors même qu'aucun référencement de l'ORIV n'existait sur ce réseau social.

Les objectifs de la page Facebook sont les suivants :

- Augmenter la visibilité et la « notoriété » de l'ORIV.
- Publiciser l'activité de l'ORIV en informant rapidement sur les événements organisés, les documents disponibles sur le site internet de l'ORIV ou au centre de documentation.
- Rendre plus concrète la couverture territoriale de l'ORIV en rendant visibles les différentes interventions menées à l'échelle du Grand Est.
- Permettre de faire un lien vers le site internet de l'ORIV à chaque fois que cela s'y prête.

Les informations diffusées sur le Facebook de l'association sont les suivantes :

- Les événements de l'ORIV (colloques, séminaires, cycles de qualification, rencontres...);
- Certaines publications de l'ORIV (lettre d'information, actualités sur..., guides...);
- Des éléments sur la vie de l'ORIV (le réaménagement du centre de documentation, les conseils d'administration, les assemblées générales...).

La création de la page Facebook est le fruit d'un travail collectif qui s'est fait en plusieurs étapes. Tout d'abord, une ligne éditoriale a été rédigée. Elle a fait l'objet de discussion en équipe, d'adaptation puis enfin, d'une validation collective. A cette occasion, il a été décidé que la page Facebook de l'ORIV serait alimentée par chaque membre de l'équipe en fonction des événements qui les concerne. Un planning de publications est réalisé dans cette perspective.

La page Facebook de l'ORIV a été lancée le 8 octobre 2019 et comptait, début mars 2020, 258 abonnés-es et 249 « fans ».

Le Zoom sur l'actualité

« **Actualités sur... l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville** » est un bulletin, de 4 pages, destiné à informer sur l'actualité dans les domaines de l'intégration, de la prévention des discriminations et de la politique de la ville dans le cadre d'un « zoom ».

Deux numéros ont été publiés durant l'année 2019.



Accès aux droits sociaux... Une préoccupation ancienne, des enjeux qui se renouvellent - N° 119 – octobre 2019

L'accès au(x) droit(s) est une notion récurrente dans les politiques publiques actuelles. Elle est transversale à l'ensemble des champs d'intervention de l'ORIV. Il s'agit d'un enjeu pour les habitants-es des quartiers en politique de la ville, pour les personnes étrangères dans le cadre du processus d'intégration ou encore pour les personnes confrontées à des situations discriminatoires.

Mais derrière cette apparence d'évidence partagée, la notion d'accès au(x) droit(s) demande à être précisée. Après avoir rapidement rappelé les différentes acceptions de cette notion, ce numéro traite principalement des enjeux liés à l'accès aux droits sociaux.

Porter un « autre » regard sur les quartiers populaires- N° 118 – février 2019

L'image d'un territoire, quel qu'il soit, se construit par son histoire, son lieu d'implantation, ses singularités architecturales et urbanistiques, son peuplement, ses événements marquants...

Ces éléments contribuent à façonner une représentation du territoire auprès des habitants-es, mais aussi auprès de celles et ceux qui en sont extérieurs-es. Il arrive que ces deux représentations ne coïncident pas. C'est particulièrement le cas pour les quartiers populaires, qui relèvent souvent d'une image négative, malgré les efforts engagés pour la rendre plus conforme à la réalité. A ce titre, le traitement médiatique qui en est fait renforce, bien souvent, les représentations erronées. Comment parler de ces territoires en reconnaissant leurs atouts et leurs difficultés sans pour autant les réduire à une image simpliste ?



Une veille quotidienne sur l'actualité

L'ORIV assure une veille quotidienne sur l'actualité (journaux, revues spécialisées...) par le biais d'outils numériques spécifiques. Cette veille est ensuite partagée à toute l'équipe. C'est un appui indispensable pour lui permettre de répondre aux demandes des acteurs et aux sollicitations adressées au centre de documentation.

Outre ce travail de veille en interne, l'ORIV participe également à trois autres démarches de veille.

1. Au Club de veille du Réseau des Centres de ressources politique de la ville.

Il propose une démarche de veille collaborative. Cela implique une veille quotidienne de l'actualité de la politique de la ville. Cette veille alimente un panorama de la presse du Réseau des Centres de ressources politique de la ville.

<http://www.scoop.it/t/actu-politiquedelaville>

3. Par ailleurs, ce travail de veille est valorisé via **un panorama de presse en ligne (scoop it), sur l'actualité de la laïcité.**

Ce panorama a été réalisé dans le cadre de l'appui que l'ORIV assure auprès de l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre du plan de formation « Valeurs de la République et laïcité » (cf. page 23). <https://www.scoop.it/t/laicite-6>

The screenshot displays the Scoop.it website interface. At the top, the navigation bar includes 'Scoop. it!', 'Resources', 'Plans', 'Try Business', 'Research and publish the best content.', and a 'Join Free' button. Below this, the 'Laïcité' collection is featured, curated by the Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV). The page shows three article cards:

- Article 1:** 'Pourquoi l'enseignement du fait religieux demeure un sujet hypersensible'. It includes a photo of a teacher at a whiteboard and a quote from Isabelle Saint-Martin: "Pourquoi l'enseignement du fait religieux demeure un sujet hypersensible - Dans Peut-on parler des religions à l'école ?".
- Article 2:** 'Laïcité : l'exception n'est pas là où les Français la voient'. It features a photo of a protest with the sign 'ENSEMBLE CONTRE L'ISLAMOPHOBIE' and a quote: "La comparaison européenne fait apparaître que la singularité française autour de la laïcité ne réside pas dans des fondements historiques".
- Article 3:** 'Les règles pour célébrer Noël à l'école publique'. It includes a photo of a classroom and a quote: "Quelque 42% des musulmans".

Each article card includes a 'Scoop by Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV)' badge, a source attribution, a date, and social sharing options (Twitter, LinkedIn, Facebook, Email).

Disposer de ressources par la mise en réseau

Objectifs

Dans le cadre de sa fonction ressources, l'ORIV peut s'appuyer sur les réseaux d'acteurs auxquels il participe. Le travail en réseau permet la rencontre avec d'autres partenaires, la mutualisation des réflexions et l'échange de ressources (informations, expériences, identification de personnes ressources...).

La logique de réseau est surtout développée à l'échelle nationale, avec la participation de l'ORIV au Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville (RNCRPV) et au Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration).

L'implication, de l'ORIV à ces réseaux, revêt des formes et des modalités de travail variables du fait de leur mode de fonctionnement et des objectifs poursuivis.

Éléments clés

Un engagement commun en faveur des habitants-es de la politique de la ville et une publication – RNCRPV.

Juin 2019 : Rencontre nationale des équipes des CRPV à Nantes.

Un investissement reconnu dans le domaine de l'intégration – Réseau RECI.

Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville

Les Centres de Ressources Politique de la Ville, implantés dans 19 régions (dont 4 en outre-mer), exercent auprès des acteurs des quartiers prioritaires de la politique de la ville (cohésion sociale, développement économique et rénovation urbaine) une mission de qualification et d'animation de la réflexion collective avec le soutien de toutes les institutions concernées, en particulier État et collectivités territoriales.

Le Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville (RNCRPV) s'appuie pour son fonctionnement juridique sur Question de Ville (association des Directeurs et Directrices de centre de ressources) dont la directrice de l'ORIV assure la coprésidence.

Le réseau s'est doté, en 2017, d'un site portail alimenté par les différents centres de ressources : www.reseau-crpv.fr

L'inscription de l'ORIV dans le cadre de ce réseau se traduit par la participation et/ou l'organisation de différents types de réunions :



- Comité de suivi à l'invitation du CGET dans le cadre de l'animation nationale des CRPV (en 2019 : 13 mars, 14 novembre).
- L'organisation et/ou la participation à des réunions entre directeurs-trices des centres de ressources (en 2019 : 18 janvier, 14 et 15 mars, 17 et 18 octobre).
- La participation à des groupes de travail inter-métiers permettant l'échange de pratiques et de méthodes voire la co-production entre CRPV.
- La participation à des groupes de travail nationaux et/ou des réunions de travail,
- Le regroupement annuel des équipes des CRPV.

Les objectifs de ces rencontres sont multiples :

- Echanger sur les questions d'actualité de la politique de la ville entre centres de ressources, mais aussi en lien avec le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) ;
- Partager des outils de qualification mis en œuvre par les centres de ressources ;
- Confronter les analyses portées sur les territoires politique de la ville ;
- Renforcer les capacités d'intervention des centres de ressources dans la conduite de la politique de la ville par des échanges de pratiques.



En 2019, la rencontre des équipes des centres de ressources a été organisée à Nantes les 25 et 26 juin.

La journée du 25 juin, conjointement organisée avec le CGET, a réuni plus de 80 personnes (assistantes administratives, chargés-es de mission, chargés-es d'information, de communication et de documentation, directeurs-trices et représentants-es de l'Etat).

Les échanges ont porté sur l'actualité de la politique de la ville, en présence de François-Antoine MARIANI, Commissaire général délégué à l'égalité des territoires, Directeur de la Ville et de la Cohésion urbaine au sein du CGET.



Les échanges ont été l'occasion de s'inspirer, de découvrir d'autres pratiques et surtout de faire réseau sur des sujets aussi variés que l'accompagnement du déploiement des Cités éducatives, la participation des habitants-es, la rénovation des contrats de ville ou la transition numérique des centres de ressources. Puis une présentation en plénière des réalisations communes et des outils d'animation du réseau a permis de valoriser les savoir-faire et la plus-value des actions et contributions collectives. A cette occasion le CGET a présenté un rapport rendant compte de l'activité des centres de ressources⁶.

Le programme de la seconde journée était résolument centré sur l'activité et les pratiques des centres de ressources, autour d'un forum ouvert qui a permis de tracer la voie de nouvelles coopérations inter-centres, mais aussi de réfléchir à la structuration du Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville.

Cette démarche de structuration s'est traduite par la mise en place de nouveaux groupes de travail au sein du réseau qui se doteront d'une feuille de route pour 2020, et de l'engagement d'une réflexion sur la gouvernance du Réseau.

Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration)

L'ORIV participe au Réseau RECI (Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration) depuis sa création en 2005. Il fait partie des fondateurs de la structure. Ce Réseau entend favoriser une action collective et mutualisée de production de connaissances dans le domaine de l'immigration, l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine.

En 2019, il était composé de cinq structures assurant une fonction ressources dans le domaine de l'immigration, de l'intégration et/ou de la prévention des discriminations, à savoir : AVDL (Association Villeurbannaise pour le Droit au Logement) ; COFRIMI (Conseil et Formation sur les Relations Interculturelles et les Migrations) ; ESPACE (Espace de Soutien aux Professionnels-les de l'Accueil et du

⁶ « Les CRPV, des facilitateurs pour les acteurs des territoires fragiles » : <https://www.cget.gouv.fr/node/6289>

Travailler sur ce qui fait commun

Objectifs

Dans un contexte de développement des peurs et de méfiance, qui donne lieu au renforcement des processus de rejets et de replis, l'Observatoire a souhaité mettre en place des actions et des démarches permettant aux professionnels-les de renforcer leur capacité d'agir sur « ce qui fait commun ». Il s'agit de travailler avec eux-elles ? sur ce qui renforce le « vouloir » vivre ensemble. Cela passe notamment par la prise de conscience des représentations qui sont à l'œuvre et de leurs impacts sur la mise en œuvre de l'action publique. Il est alors possible de « déconstruire » les représentations sociales, mais aussi de travailler sur les « appartenances ». C'est-à-dire de renforcer les cadres permettant ce vivre-ensemble (principe de laïcité, histoire commune...) et de mettre en œuvre des actions privilégiant un travail inter-acteurs-trices.

Éléments clés

De nombreux participants-es aux temps d'échanges :

- 136 participants-es aux journées régionales sur la laïcité,
- une trentaine au séminaire « quartiers et médias »,
- 289 au colloque international sur la prévention des ruptures.

Des actions autour de l'histoire et de la mémoire de l'immigration.
Un millier de visiteurs-teuses de l'exposition « De l'immigré au Chibani ».

Accompagnement dans le cadre du plan de formation « Valeurs de la République et Laïcité »

Suite aux attentats survenus en 2015, le gouvernement a souhaité agir dans plusieurs directions. Parmi celles-ci, il a réaffirmé le principe de laïcité. Le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a confié au Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)⁷, la mission de piloter et de coordonner un plan national de formation à la laïcité, destiné aux acteurs-trices de terrain. Il vise à répondre aux besoins des professionnels-les en contact direct avec les publics, notamment sur l'application du principe de laïcité dans les situations professionnelles qu'ils ou elles sont susceptibles de rencontrer au quotidien. Le déploiement du plan est assuré, depuis début 2016, par le niveau régional de l'État, via les Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS).



L'ORIV assure depuis lors un appui à la mise en œuvre du plan « Valeurs de la République et Laïcité » à l'échelle du Grand Est. Il consiste en un accompagnement de la réflexion menée par les services de l'Etat et la mise en réseau de formateurs-trices. Ce dernier volet passe par l'organisation de trois journées de rassemblement par an qui ont pour objectifs d'apporter des connaissances aux formateurs et formatrices, de les outiller et de leur permettre d'échanger sur leurs pratiques

⁷ Le CGET est devenu l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) depuis le 1^{er} janvier 2020

Au titre de l'année 2019, trois journées de rassemblement ont été organisées à Nancy. Elles ont rassemblé au total 136 formateurs et formatrices (cumulés-es), issus-es de la Région Grand Est et 85 personnes différentes.



La première journée de réseau, le 7 mai, a été consacrée à la « prise en mains » par les formateurs et formatrices de nouvelles séquences pédagogiques.

Lors des deux journées suivantes, le 4 septembre et 21 novembre, les matinées ont été consacrées à des interventions plénières sur une thématique spécifique et les après-midi, à des échanges en ateliers.

Les interventions ont porté sur le droit local des cultes et sur les différentes approches de la laïcité à l'étranger.

Dans le cadre de cette mise en réseau, l'ORIV gère un site intranet dédié aux enjeux de laïcité. Il est accessible aux formateurs-formatrices habilités-es par l'Etat dans le cadre du plan de formation.

Image des quartiers populaires et médias

Conscient que les quartiers populaires sont souvent marqués par une image négative malgré les efforts engagés pour les rendre plus conformes à la réalité, l'ORIV s'est engagé dans une réflexion sur les représentations sociales liées aux quartiers populaires depuis 2017.

Travailler sur l'image des quartiers répond ainsi à plusieurs enjeux pour l'ORIV : clarifier et mieux comprendre les mécanismes qui font que des représentations négatives subsistent, mais aussi replacer l'habitant-e au cœur de la réflexion, en faire un-e acteur-trice à part entière de son devenir. En effet, si ce problème d'image est important c'est aussi et surtout car il met à mal les personnes qui y vivent, en termes d'estime de soi et d'image personnelle, mais aussi dans le non-accès à des biens et services du fait de processus discriminatoire. Dans ce cadre, l'ORIV a organisé, au cours de l'année 2018 différents temps d'échanges.

Il a souhaité poursuivre cette démarche en proposant un séminaire de travail, le 1er octobre 2019, spécifiquement dédié à l'image des quartiers populaires dans les médias. Il s'est déroulé à Reims et a rassemblé environ une trentaine d'acteurs et d'actrices du Grand Est travaillant majoritairement dans le domaine de la politique de la ville (élus-es et agents des collectivités, services de l'Etat, bailleurs, associations, membres de conseils citoyens).

Les objectifs de cette journée étaient de :

- Prendre conscience de l'influence des médias sur la construction de l'image des quartiers populaires, et plus globalement de la communication sur ces territoires.
- Réfléchir aux rapports des médias avec les quartiers populaires et leurs habitants-es.
- Questionner la communication faite sur les quartiers populaires et leurs habitants-es.
- D'identifier des pistes de travail communes pour être plus proche du vécu réel des habitants-es.

Erwan Ruty, directeur du Média Lab 93, invité en tant que Grand témoin et Nathan Rémila, chargé de projet au sein de l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV), ont nourri les participants-es de leur expérience tout au long de la journée (retrouvez leurs interventions [ici](#)).

L'après-midi, des travaux en ateliers se sont déroulés en simultané autour de deux questionnements : Quelle communication « juste et objective » pour parler des quartiers populaires ? Quels liens développer avec les journalistes et comment ?

L'ORIV poursuivra cette réflexion en 2020 en mettant l'accent sur l'amélioration de l'image des quartiers populaires dans le cadre du renouvellement urbain. Il s'agira également de traiter des questions d'attractivité du territoire et de « marketing territorial » dont l'objectif essentiel est de révéler le potentiel d'un quartier pour en améliorer l'attractivité

Prévention des ruptures

Les travaux de l'ORIV visent, de manière générale, à la promotion du lien social sous toutes ses dimensions. Pour ce faire, l'ORIV développe différents types d'activités, allant de la mise à disposition de connaissances à l'accompagnement de groupes de professionnels-les. Il s'agit d'abord de comprendre les mécanismes qui amènent à des formes de repli social, de rejets de certaines populations et donc de rupture du lien, avant de pouvoir les prévenir et de lutter contre ces formes de polarisation. Depuis 2015, l'ORIV a développé des compétences dans le champ de la prévention et de la lutte contre la radicalisation envisagée sous l'angle de la prévention des ruptures. Autrement dit, la radicalisation est considérée comme un processus par lequel un individu s'inscrit, consciemment ou non, dans un parcours le mettant en rupture avec le reste

de la société. La radicalisation peut alors revêtir des formes violentes ou non. Elle peut également prendre des formes diverses : modes de consommation particuliers, des orientations politiques ou religieuses particulières.

L'année 2019 a été marquée par deux projets importants pour l'ORIV :

- La rédaction d'une note méthodologique de capitalisation sur l'accompagnement assuré dans le cadre de la mise en place de « réseaux de prévention primaire de la radicalisation et des extrémismes violents ».
- L'organisation d'un colloque international sur deux jours intitulé « Prévention des radicalisations : résilience collective et polarisation sociale ».

Note méthodologique

Durant les années 2017 et 2018, l'ORIV en lien avec l'ESEIS⁸ a accompagné la mise en place de réseaux de prévention primaire de la radicalisation et des extrémismes violents pour la Ville de Strasbourg.

Cette expérimentation a été menée sur trois quartiers prioritaires⁹ de la ville de Strasbourg pendant deux ans (2017, 2018). En 2019, les dernières sessions de travail se sont achevées sur la cité de l'III (janvier) et un travail de capitalisation a été engagé par les deux structures.

Sur cette base, une note méthodologique a été rédigée. Elle a pour objectif de poser le cadre de la démarche tant sur la forme que sur le fond. Elle revient sur la définition du concept de radicalisation ainsi que sur la politique publique de lutte et de prévention de la radicalisation. Ces postulats théoriques

sont ensuite confrontés « aux faits » et à la manière dont cette logique de prévention peut se déployer sur les territoires.

La note méthodologique récapitule les enseignements de cette démarche menée dans une logique de réseau pluridisciplinaire et territorialisé et aborde les enjeux principaux auxquels sont confrontés les acteurs et actrices des territoires face à cette problématique émergente : comment partager de l'informations quand le métier est soumis au secret professionnel ? A partir de quel moment peut-on estimer qu'une situation est alarmante ? Quels sont les moyens pour agir auprès des jeunes et des familles ? etc. Enfin elle fait état de la méthodologie utilisée pour chacune des séances.

Colloque international

Les 5 et 6 septembre 2019, le colloque « Prévention des radicalisations : résilience collective et polarisation sociale » s'est déroulée à l'Université de Strasbourg.

Fruit d'une réflexion et d'un travail d'une durée d'un peu moins de deux ans, il trouve son origine dans un voyage d'étude à Boston organisé par la ville de Strasbourg en 2018

⁸ Ecole Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale

⁹ Cité Spach, Elsau, Cité de l'III

auquel l'ORIV, l'ESEIS, la PJJ¹⁰, la MDA¹¹ et la Ville de Strasbourg ont participé. Au cours de cet échange de pratiques, cette délégation française a pris connaissance de logiques d'intervention différentes pour prévenir et lutter contre les dérives radicales pouvant mener à des actes terroristes.



Ce colloque est par ailleurs le fruit d'un travail partenarial entre cinq structures : l'ESEIS, la MDA, l'ORIV, l'Université de Strasbourg et la Ville de Strasbourg. Ce colloque s'est déroulé sur deux jours avec l'appui du consulat général des Etats-Unis et de la Préfecture du Bas-Rhin et a réuni 289 participants-es.

Pendant deux jours, les participants-es ont pu assister à des interventions en plénière, des tables rondes ou encore des temps de travail en ateliers. Les organisateurs de ce colloque ont souhaité instaurer un dialogue entre chercheurs et praticiens.

Les concepts de « résilience collective » et de « polarisation sociale », peu utilisés en France mais plus courants dans les pays anglo-saxons, ont été soumis à la discussion et leur utilité pratique mise à l'épreuve. Il s'agissait de progresser dans l'appréhension d'un phénomène à la fois intimidant et extrêmement complexe, face auquel les acteurs de terrain se sentent souvent mal à l'aise. Pour plus d'information, rendez-vous sur [le site internet de l'ORIV](#).

Ces deux projets s'inscrivent dans la volonté de l'ORIV de mettre en évidence des enjeux sociaux et d'aider à la compréhension des phénomènes sociaux à l'œuvre ou en émergence.



Itinérance de l'exposition « De l'immigré au Chibani »

L'exposition intitulée « De l'immigré au Chibani » est née en 2017 d'un projet de l'association Aléos¹². Elle a été réalisée avec l'ORIV, deux historiens¹³ du CRESAT¹⁴ et une chercheuse iconographe¹⁵. Joël Delaine du Musée historique de Mulhouse a apporté son appui pour la formalisation. La destruction du foyer Jacques Stamm à Mulhouse en 2010 a été le déclencheur du projet. Il s'agissait de rendre visibles ces chibanis et d'historiciser cette mémoire pour lui donner du sens. C'est un travail de mémoire avec une logique de transmission.

L'exposition a été réalisée à partir de récits reprenant les parcours de vie d'immigrés algériens dans le Haut-Rhin entre 1945 et 1974. Elle est composée de 24 panneaux qui s'articulent en quatre parties thématiques après un avant-propos et une conclusion. Arrivés en Alsace comme libérateurs en 1945, puis comme main-d'œuvre à partir de 1947 et pendant les "Trente Glorieuses", ils sont aujourd'hui des retraités âgés, à la situation précaire. Ils sont appelés affectueusement les Chibanis, c'est-à-dire les cheveux blancs.

¹⁰Protection judiciaire de la jeunesse

¹¹ Maison des adolescents

¹² Structure associative gestionnaire de résidences sociales et de foyers de migrants dans la région mulhousienne.

¹³ Marie-Claire VITOUX et Yves FREY

¹⁴ Centre de Recherches sur les Economies, les Sociétés et les

¹⁵ Barbara CULLI

L'exposition a été conçue comme un outil pédagogique et est itinérante depuis septembre 2017. Elle donne l'occasion de rencontres avec des publics divers et permet, à cette occasion, de faire prendre conscience de la place de ces immigrés âgés dans notre Histoire. Elle sert de support, par le biais de visites guidées ou de conférences, à un travail sur les représentations, sur la mise en œuvre des politiques publiques d'hier mais aussi d'aujourd'hui.



En 2019, l'exposition a été installée dans différentes villes de la région Grand Est avant d'être présentée dans les Hauts de France en fin d'année. Son installation s'inscrit toujours dans un projet particulier et les conférences organisées sur site s'articulent à ces enjeux et/ou au contact local.

L'itinérance a démarré l'année en Moselle, à Metz, au CNFPT - Centre National de la Fonction Publique Territoriale avant de se poursuivre dans les Vosges à Epinal, au Centre culturel, à l'initiative de la Ligue des Droits de l'Homme puis lors de la journée culturelle annuelle de l'association Amitié Vosges Tunisie.

L'exposition a été installée ensuite en mai à Moyeuvre-Grande (Moselle), d'abord dans les locaux du centre socioculturel l'Escale puis dans ceux de la Mairie. Elle a donné lieu à un travail particulier autour d'un film sur la base de témoignages de migrants âgés résidant sur la commune.

En juin, quelques panneaux ont été installés à Strasbourg, à la Préfecture, pour les Rencontres interrégionales du plan de traitement des foyers de travailleurs (journée

organisée par la Commission Interministérielle pour le logement des populations immigrées).

En septembre, l'exposition a retrouvé le chemin de la Moselle. Elle a été exposée à Fameck, à la Galerie d'expositions pédagogiques Claude Watrin (16 au 26 septembre 2019) puis à Metz en novembre pour la journée Lab'2019 organisée par l'association AMLI (Accompagnement, le Mieux-être et le Logement des Isolés).

Enfin, en novembre, les panneaux ont été installés à Lille dans les locaux du centre socioculturel Lazare Garreau dans le cadre de la semaine de la solidarité puis à Roubaix, à la maison des associations, s'intégrant dans un programme consacré aux Chibanis en partenariat avec la Fondation Abbé Pierre. Devant l'intérêt suscité par l'exposition, les organisateurs ont souhaité prolonger l'emprunt de l'exposition afin d'en faire profiter les élèves d'un lycée de Tourcoing.

Des conférences ont été proposées par l'ORIV (assurées par la directrice) sur plusieurs sites.

- « Les politiques publiques de droit commun et la prise en compte des spécificités liées aux migrations » - 30 janvier 2019 - CNFPT, Metz.
- « Comment éviter d'oublier les enseignements de l'histoire dans un monde confronté aux divisions, aux peurs ? » - 12 mars 2019 - Faculté de Droit, Epinal.
- Rencontres interrégionales du plan de traitement des foyers de travailleurs migrants - CILPI - 7 juin 2019 – Hôtel du Préfet, Strasbourg.

L'exposition a permis encore, durant l'année 2019, des échanges enrichissants avec des publics variés, adultes et jeunes, notamment des collégiens et lycéens.

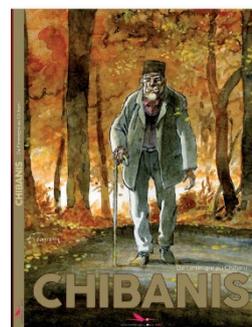
Plus d'un millier de personnes ont vu l'exposition, que ce soit au moment des inaugurations ou lors de visites guidées ou conférences. Au-delà des chiffres, l'intérêt des personnes présentes conforte le rôle de cette exposition comme support d'échanges autour de sujets complexes et souvent méconnus ou mal connus.

En lien avec l'exposition, des ressources sont disponibles :



Catalogue de l'exposition « De l'immigré au Chibani », Yves FREY, Murielle MAFFESSOLI, Martine THIEBAULD, Loïc RICHARD, Dominique SCHOENIG, Illustrateur ; Marie-Claire VITOUX, 2017, 80 p.

Bande dessinée « Chibanis. De l'immigré au Chibani », Yves FREY, directeur, Denis GERHART, Murielle MAFFESSOLI, Loïc RICHARD, Martine THIEBAULD et Marie-Claire VITOUX, Erstein, Editions du long bec, 2017.



Histoire et mémoire de l'immigration et des quartiers populaires

L'ORIV est engagé dans un travail sur l'histoire et la mémoire de l'immigration, des quartiers populaires depuis 2018.

Le point de départ de ce travail résulte de la conviction qu'il faut agir sur les représentations sociales qui sont à l'œuvre sur l'histoire de l'immigration et au niveau des quartiers populaires. Ainsi, il s'agit de lutter contre des représentations sociales qui pèsent sur les habitants-es de ces territoires, plus encore quand ces derniers-ères sont vus-es et/ou perçus-es (à tort ou à raison) comme issus de l'immigration. Inscrire ces personnes (immigrées ou descendants-es d'immigrés-es) dans l'histoire commune est un enjeu majeur de reconnaissance.

Pour autant agir en ce sens ne permet pas automatiquement de modifier les représentations et les comportements. Il s'agit de comprendre ce qui est mis en œuvre, les effets potentiels mais aussi les freins.

Un travail d'identification et de repérage des actions mené dans ce domaine a été initié en 2018. Il s'est poursuivi en 2019. Au total c'est une vingtaine d'acteurs et d'actrices qui ont été interrogés-es par le biais d'entretiens.

En 2020, l'ORIV rédigera une note d'analyse pour rendre compte des dynamiques territoriales en matière d'Histoire et de mémoire de l'immigration et des quartiers en région Grand Est.

Favoriser l'expression des habitants-es et leur prise en compte

Objectifs

Les démarches fondées sur la mobilisation (de la parole) des habitants-es, au-delà de la reconnaissance de leur « compétence d'usage », permettent de renouveler l'action publique. L'ORIV favorise la mise en œuvre de ces démarches dans le cadre des politiques publiques et accompagne la reconnaissance de ces processus participatifs, qu'ils soient menés dans le cadre d'instances souhaitées par les institutions (notamment les conseils citoyens) ou par des structures associatives. Il s'agit de soutenir le développement de ces modes d'intervention et de porter à connaissance des acteurs les conditions de leur mise en œuvre, pour en assurer la pérennité.

Éléments clés

Plus de 150 personnes mobilisées, à Paris, à Sedan et à Bar-le-Duc sur le « rapport biennal ».

Implication forte en direction des conseils citoyens : mise à disposition de ressources, séminaire régional, répertoire, animation et/ou participation à des rencontres départementales.

Rapport biennal : « Il y a eu une cassure quelque part... Et maintenant, on fait quoi ? »

Depuis 2015, l'ORIV, avec l'appui de Citoyens et Territoires, s'investit dans la réalisation d'un rapport visant à restituer la parole d'habitants-es de quartiers populaires (appelé « rapport biennal »). Cette démarche est portée par la Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France (FCSF) et le réseau des directeurs-trices des Centres de ressources de la politique de la ville, représenté par l'association Question de Ville.

Elle fait suite à un constat partagé entre ces deux réseaux nationaux : la parole des habitants-es des quartiers populaires n'est pas suffisamment prise en compte par les acteurs et décideurs de la politique de la ville. De ce fait, la démarche cherche à répondre à plusieurs enjeux :

- Positionner les habitants-es comme co-constructeurs-trices de politiques publiques.
- Interpeller les pouvoirs publics sur les situations vécues dans les quartiers et les inciter à les prendre en compte dans l'élaboration de leur politique.
- Promouvoir le dialogue entre élus-es, décideurs publics, professionnels-les et habitants-es.



En décembre 2018, un quatrième rapport est paru. Le message qui ressort des témoignages des habitants-es n'est guère encourageant. Il invite à prendre la mesure du poids des représentations qui pèsent sur les habitants-es, agissant comme autant de freins dans leur vie quotidienne. Il invite également à prendre la mesure de l'impact pour les habitants-es de ces quartiers de la dégradation du climat social.

Intitulé « Il y a eu une cassure quelque part, et maintenant, on fait quoi ? », il a fait l'objet d'une restitution nationale le 12 janvier 2019

à Paris, au Palais de la Femme. Une centaine d'habitants-es (ayant participé à l'élaboration du rapport), des représentants-es de centres sociaux et de centres de ressources, y étaient présents-tes.

Face à Julien Denormandie, ministre de la ville et du logement, et devant un des Vice-présidents du Conseil National des Villes, Patrick Braouzec, les habitants-es ont pu débattre et échanger sur la politique de la ville et plus précisément, sur les questions d'emploi ou encore d'éducation. Cette journée a permis d'interpeller les pouvoirs publics sur l'état des quartiers populaires.

Outre la restitution nationale, des restitutions locales ont été organisées le 3 avril à Sedan par l'ORIV et à Bar-le-Duc par Citoyens et Territoires. Elles ont permis une restitution par les habitants-es engagées dans la démarche en présence d'acteurs et de décideurs locaux. Elles avaient pour vocation d'interpeller les pouvoirs publics et d'identifier les marges de manœuvre éventuelles au niveau local.

Mise en réseau des intervenants-es auprès des conseils citoyens (agents-es de l'Etat et des collectivités, animateurs-trices, structures porteuses, etc.)

L'ORIV anime depuis 2017 un réseau des intervenants-es auprès des conseils citoyens. Il s'agit plus particulièrement des animateurs-trices et de représentante-es des structures porteuses (voire des membres fortement impliqués), mais aussi des référents-es des collectivités et des services de l'Etat. Le conseil citoyen étant associé au Contrat de ville, il semble nécessaire de développer une culture commune autour de cette instance entre les différentes parties prenantes.

Une rencontre a été organisée le 25 octobre 2019 à Strasbourg et a réuni une trentaine de participants-es, venant de différents

L'ORIV a souhaité poursuivre son engagement sur ce projet. Ainsi la fin d'année 2019 a été marquée par l'organisation de réunions au niveau national pour le lancement de la 5^{ème} édition de ce rapport¹⁶.

Que disent les habitants-es de leur vie, dans les quartiers populaires en France ? Qu'est-ce qui les a marqués, cette année ? A quoi aspirent-ils dans leur quotidien et dans la société ? Qu'ont-ils à dire aux pouvoirs publics ? C'est toujours dans l'idée d'interpeller les pouvoirs publics et de donner à voir ce qui se passe dans le quotidien des habitants-es des quartiers que cette cinquième édition a été lancée.

Par ailleurs, l'année 2019 a été marquée par la réalisation d'un travail de capitalisation des quatre rapports antérieurs. Ce document vise à mettre en perspectives les propos recueillis avec l'évolution des politiques publiques et des problématiques sociétales. Ce travail de capitalisation sera diffusé courant 2020.

territoires du Grand Est. Organisée sous forme collaborative, cette journée se voulait axée sur la résolution de problématiques concrètes, en favorisant la créativité et les échanges entre participants-es. Un [compte-rendu](#) a été réalisé en facilitation graphique.

En 2020, plusieurs rencontres seront organisées pour développer cette dynamique d'échanges entre les territoires.

Par ailleurs, un répertoire des conseils citoyens du Grand Est est régulièrement mis à jour sur le [site internet](#) de l'ORIV.

¹⁶ Pour en savoir plus : <https://www.centres-sociaux.fr/files/2019/11/Appel-%C3%A0-participation-Paroles-dhabitants.pdf>

Mission d'ambassadeur de la Plateforme « conseils citoyens »

En 2019, l'ORIV est devenu ambassadeur de la plateforme [conseilscitoyens.fr](https://www.conseilscitoyens.fr), animée par la Fédération des centres sociaux et socioculturels. Cette plateforme a vocation à proposer des ressources pour les conseils citoyens et un espace d'échanges entre les membres.

A ce titre, l'ORIV relaie les informations en région et fait la « promotion » de la plateforme.

L'ORIV a également eu le plaisir de co-animer la rencontre nationale des conseils citoyens ayant participé à l'opération « Mon conseil citoyen a du talent ». Par cette opération, les conseils citoyens pouvaient

valoriser leurs actions, pour inspirer d'autres sites et permettre le partage d'expériences. Cette rencontre s'est tenue à Montreuil (93) le 17 novembre 2019 et a réuni environ soixante-dix participants-es. Sur la base de ces échanges, [8 propositions¹⁷](#) ont été formulées par les conseillers-ères pour « aller plus loin », portant sur la reconnaissance des conseils, le lien avec les autres habitants-es, la mise en réseau et le statut juridique.



Participation et animation de temps d'échanges auprès et avec des conseils citoyens

L'ORIV est régulièrement sollicité sur les différents territoires du Grand Est pour des interventions ponctuelles auprès des conseils citoyens, au-delà des interventions que l'Observatoire assure dans le cadre d'appui sur site des contrats de ville.

Il peut s'agir d'apports de ressources sur des thématiques particulières ou d'informations sur le cadre de la politique de la ville.

- Animation d'un atelier sur la « participation citoyenne » lors des rencontres territorialisées des adultes-relais qui se sont tenues les 15 octobre (à Nancy), 28 novembre (à Reims) et 3 décembre (à Strasbourg). 25 adultes-relais y ont participé. L'ORIV a notamment réalisé une fiche ressources sur les conseils citoyens¹⁸.

Par ailleurs, l'ORIV est également intervenu lors des rencontres départementales des conseils citoyens, organisées par les services de l'Etat. A cette occasion, ce sont plus de 150 conseillers-ères citoyens-ennes qui ont été mobilisés-es.

- Animation et participation à la rencontre départementale des conseils citoyens de la Meuse le 15 janvier 2019.
- Intervention le 24 avril auprès du conseil citoyen du Plateau de Haye : la politique de la ville, le cadre des conseils citoyens.
- Appui à l'organisation de la rencontre départementale des conseils citoyens de Meurthe-et-Moselle le 7 novembre : appui à l'organisation par l'apport de ressources sur les sujets abordés, recherche d'intervenants-es, animation d'un atelier, présentation des résultats de l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville.
- Appui à l'organisation, participation et co-animation (avec la Fédération des centres sociaux des Ardennes) de la rencontre départementale des conseils citoyens des Ardennes le 19 juin 2019, à Sedan.
- Participation à la préparation et intervention lors de la rencontre départementale des conseils citoyens du Bas-Rhin du 14 décembre (présentation du projet MARGE).

¹⁷ <https://www.conseilscitoyens.fr/article/conseils-citoyens-8-propositions-pour-aller-plus-loin>

¹⁸ https://www.greta-lorraine.fr/sites/default/files/fichiers/fiches_ressources_oriv.pdf

Promouvoir l'accès aux droits et accompagner les professionnels-les pour développer des pratiques non-discriminatoires

Objectifs

L'accès au(x) droit(s) est une notion récurrente dans les politiques publiques. Derrière son apparence d'évidence partagée, la notion d'accès au(x) droit(s) revêt des problématiques différentes, en fonction du contexte et des politiques publiques dans lesquels elle est mobilisée.

Elle est transversale à l'ensemble des champs d'intervention de l'ORIV puisqu'il s'agit d'un enjeu pour les habitants-es des quartiers en politique de la ville, pour les personnes étrangères dans le cadre du processus d'intégration ou encore pour les personnes confrontées à des situations discriminatoires. L'égalité d'accès au(x) droit(s) constitue un élément fort de cohésion sociale. Or, elle peut être remise en cause pour différentes raisons : méconnaissance de ses droits, non-recours, distance symbolique, barrière géographique, discriminations...

Éléments clés

Des enjeux qui se renouvellent en matière d'accès aux droits sociaux, liés à la dématérialisation des services, avec une préoccupation pour les publics les plus fragiles.

500 personnes sensibilisées et mobilisées, sur l'année, sur les enjeux de discriminations .

Accès aux droits sociaux et aux services - Suivi de l'expérimentation de la Maison de Services au Public du Neuhof

En 2018, l'ORIV avait assuré un appui auprès du groupe de partenaires, parties prenantes de la mise en place d'une Maison de Services au Public (MSAP) sur le quartier du Neuhof. Il avait été proposé de mettre en place une démarche permettant de questionner plus largement les enjeux d'accès aux droits sur un territoire, inscrit en quartier prioritaire de la politique de la ville, dans un contexte de dématérialisation des services publics. En effet, la création de la MSAP s'inscrivait dans un tissu déjà existant d'acteurs et de structures qui travaillent au quotidien et dans la proximité, auprès des habitants-es du quartier. Mise en place à la Poste du Neuhof en novembre 2017, ce point d'accueil, d'information et d'orientation offrait un accès aux services de la CAF, de la CPAM et de Pôle Emploi à partir de leurs plateformes de services en ligne. Il avait pour particularité d'être inscrit en milieu urbain et d'être animé

par des volontaires en service civique encadrés-es par la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), et non par des agents-es de la Poste.

En 2019, une note de synthèse « *Des lieux d'accès aux droits multiples, une stratégie à consolider* » a rendu compte des pistes de travail et des principaux enseignements de la démarche menée tout au long de l'année 2018. Il est ressorti de la démarche que l'enjeu principal consiste à définir une stratégie globale en matière d'accès aux droits sur le quartier du Neuhof. Pour répondre à cet enjeu, outre l'amélioration du fonctionnement de la MSAP, trois pistes de travail ont été mises en avant :

- Se connaître et travailler en réseau autour d'objets de travail identifiés pour renforcer son impact auprès des habitants et des habitantes.

- Développer et renforcer la formation des intervenants sociaux du territoire en matière numérique.
- Accompagner les publics et leurs usages numériques pour l'accès aux droits en fonction de « là où chaque personne en est ».

Une présentation en a été faite lors du comité de pilotage de la MSAP le 12 avril 2019, ainsi qu'aux partenaires du quartier le 29 novembre 2019 lors de la première réunion du groupe de travail « Accès aux droits » réunissant l'ensemble des acteurs-trices du quartier.

Suite à une circulaire du 1er juillet 2019, le réseau des MSAP s'est transformé en « Réseau France Services » dont « l'ambition est de proposer sur les territoires en fragilité

(zones rurales et QPV) une plus grande accessibilité aux services publics par le biais d'accueils polyvalents, une plus grande simplicité des démarches en proposant un regroupement des services et une plus grande qualité de services »¹⁹. La MSAP du Neuhoef pourrait ainsi devenir une Maison France Services en 2020 à condition de répondre aux nouvelles exigences posées par la circulaire.

En 2019, et parallèlement à cette démarche, un numéro du bulletin de l'ORIV « Actualités sur... l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville », a été consacré aux enjeux d'accès aux droits pour mieux cerner la notion et comprendre la complexité de sa mise en œuvre.

Santé et prévention des discriminations : comprendre, prévenir, agir

Depuis 2014, Migrations Santé Alsace et l'ORIV ont engagé une démarche ayant pour objectifs de mieux cerner les discriminations dans le champ de la santé.

En 2019, la publication d'un guide national « Vers plus d'égalité en santé : prévenir et lutte contre les discriminations » par Migrations Santé Alsace a permis de capitaliser l'ensemble des enseignements issus de cette réflexion jalonnée par différentes étapes depuis 2014 (groupe de travail, note de synthèse, colloque régional).

La formalisation du guide a fait l'objet d'un appui méthodologique de l'ORIV (organisation des comités de pilotage, rédaction de certains contenus et relecture). Ce guide s'adresse principalement aux professionnels-les, futurs-es professionnels-les et bénévoles exerçant dans des structures sanitaires, sociales et médico-sociales en France. Il poursuit les objectifs suivants : sensibiliser aux discriminations vécues par les usagers-ères dans le domaine de la santé ; apporter des éléments d'analyse ; outiller les professionnels-les ; prévenir et lutter contre les discriminations dans leurs pratiques au quotidien. Au vu de l'ampleur des problématiques soulevées, le choix a été fait de traiter quatre critères de discrimination : l'origine réelle ou supposée des personnes,

le sexe, le lieu de résidence et la précarité économique.

Dans la continuité de cette dynamique, Migrations Santé Alsace et l'ORIV ont organisé une journée régionale pour promouvoir le guide et continuer le travail de sensibilisation des professionnels-les et bénévoles du Grand-Est.



Elle a eu lieu, le 3 décembre 2019, dans les locaux du CNFPT Alsace Moselle, à Metz et a rassemblé plus de 120 personnes, issues du champ médico-social, sanitaire et du développement social et urbain. Le programme s'est construit autour de différentes séquences : interventions

¹⁹ <https://www.cget.gouv.fr/actualites/maisons-france-services-la-mise-en-place-du-reseau-se-prepar>

plénières pour mieux comprendre les enjeux de discriminations et d'inégalités territoriales, présentation du guide « Vers plus d'égalité en santé », saynètes théâtrales issues des situations concrètes analysées dans le guide et travaux en ateliers.

Son organisation s'est appuyée sur un comité qui s'est réuni à 4 reprises entre avril et novembre 2019. Il était composé des partenaires institutionnels et associatifs suivants : l'Agence régionale de santé, le Comité de réflexion éthique du CHR de Metz-Thionville, le Conseil local de santé mentale Messin, la DRDJSCS Grand-Est, la DDCS 57, l'Espace de réflexion éthique Grand-Est (EREGE), le GEM l'Albatros, Médecins du Monde, le Secours catholique, le CCAS et la ville de Metz (dans le cadre de la Fabrique de

l'égalité) et l'agglomération de Forbach Porte de France.

En 2019, le réseau local de veille et de vigilance dans le champ de la santé, constitué en 2018 par Migrations Santé Alsace avec l'appui de l'ORIV, s'est poursuivi. Son objectif est de proposer un espace où les questions liées aux discriminations peuvent être posées et partagées afin de rompre avec le sentiment d'isolement et d'élaborer des réponses collectives. Il s'est réuni à trois reprises et a pu aborder différents sujets : accueil inconditionnel et accompagnement social ; enjeux d'accès aux droits des étrangers ; présentation du défenseur des droits et du rôle des délégués territoriaux ou encore de l'action de groupe en santé avec une avocate spécialisée.

Petite enfance et discriminations : poursuite de l'essaimage avec organisation d'un cycle de qualification à Reims

En 2017, dans la continuité des travaux menés sur la prévention et la lutte contre les discriminations dans le champ de la petite enfance, le Furet et l'ORIV avaient constitué un groupe de travail à Reims avec les objectifs suivants :

- Accompagner les pratiques en termes d'égalité dans le secteur de la petite enfance.
- Diffuser et essaïmer les travaux de l'ORIV et du Furet sur la prévention et la lutte contre les discriminations, plus particulièrement le guide « Plus d'égalité par une prévention des discriminations ».

Dans la suite d'une première journée d'échanges organisée en 2018, les actrices ont mis en avant la volonté de mieux repérer, valoriser et développer les pratiques et les projets en matière de prévention et lutte contre les discriminations dans les structures petite enfance.

En 2019, le Furet et l'ORIV ont donc proposé un cycle de qualification intitulé « Améliorer la visibilité de nos pratiques et de nos actions en matière de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité ». Il s'adressait aux directrices et directeurs de lieux d'accueil collectif. Il avait pour objectif de renforcer les savoirs et les compétences pour être en capacité d'identifier les mécanismes de catégorisation et les risques de

discriminations qui en découlent mais aussi de valoriser les pratiques et les actions dans les documents de cadrage de la structure (rapports d'activités, projets pédagogiques, projets sociaux).

Ce cycle s'est structuré autour de trois séquences (29 avril, 27 mai et 13 juin). Il a rassemblé trente professionnels-les (15 responsables de structures, coordinatrices, animatrices espace familles...). La première séance a permis de revenir sur les mécanismes de catégorisation et les risques de discriminations qui en découlent. Dimitri Voisin, maître de conférences de psychologie sociale à l'Université de Reims, est intervenu sur l'acquisition et la transmission des stéréotypes. Rebecca Ries a présenté le « Berceau de l'égalité », une mallette pédagogique conçue par le Furet pour accompagner les pratiques quotidiennes et la perception de la différence chez le tout petit. Les deux séances suivantes sont parties de l'expérience des participantes pour analyser les projets d'établissement, repérer les actions et leurs impacts et mettre en avant les pratiques en matière de prévention et de lutte contre les discriminations au sein des structures. Le cycle a été modélisé pour être proposé de manière plus large et être intégré dans le catalogue de formation du Furet.

Accès au droit et soutien aux victimes de discriminations avec la Mission lutte contre les discriminations de la Ville de Strasbourg

Depuis 2017, l'ORIV accompagne la Mission lutte contre les discriminations de la Ville de Strasbourg dans une démarche visant à mieux identifier les enjeux d'accès au droit dans la lutte contre les discriminations. Un groupe de travail composé des structures membres de la Commission plénière a été constitué en réseau. Il se donne comme d'objectifs d'améliorer l'information, l'orientation et l'accès au droit des personnes victimes de discriminations. En 2018, une plaquette avait été élaborée « Face à la discrimination, vous n'êtes pas seul-e ! » pour informer sur l'existence et les membres du réseau.



Le 15 octobre 2019, un temps de sensibilisation a été organisé dans le cadre des semaines de l'Égalité avec l'ensemble des membres du réseau. Il s'adressait aux professionnels-les, au contact des publics et intervenant dans les quartiers prioritaires de Strasbourg (travailleurs sociaux, responsables et animateurs-trices jeunesse des CSC, responsables familles des CSC, éducatrices de la prévention spécialisée, associations sportives, associations de quartiers, agents d'accueil, coordinateur REP...).

Il a rassemblé 50 personnes et poursuivait les objectifs suivants :

- Sensibiliser sur les discriminations et les enjeux d'accès au droit.

- Echanger sur les situations de discriminations rencontrées par les professionnels-les.
- Renforcer les acteurs intervenant sur les territoires dans leur rôle de repérage et d'orientation ;
- Présenter la démarche de réseau de lutte contre les discriminations et d'accès au droit, à laquelle participent les associations particulièrement actives sur ce sujet (SOS Aide aux habitants, Viaduc, CIDFF, LICRA, ASTU, Migrations Santé Alsace, Comité local du Mrap, La Station, Calima, Themis).

Il s'est déroulé en trois temps :

- Un échange autour de la notion de discrimination à partir d'un court métrage réalisé par le MRAP.
- Des ateliers pour repérer, à partir de l'expérience des participants-es, les situations auxquelles ils ou elles sont confrontés, mais aussi les ressources et les difficultés face à ces situations.
- Une intervention plénière de Marie-Christine Cerrato Debenedetti, sociologue : « Lutter contre les discriminations : quels usages du droit dans un réseau territorial de lutte contre les discriminations ? ».



Des actes de la demi-journée seront élaborés pour rendre compte des échanges et des pistes de travail envisagées.

Qualifier les professionnels-les pour mieux repérer et prévenir les discriminations

Durant l'année 2019, comme les années précédentes, l'ORIV a mis en place, dans le cadre de partenariats, différentes actions de sensibilisation et de qualification pour permettre aux professionnels-les de comprendre et repérer les processus discriminatoires mais aussi développer les capacités d'agir. Ces actions de qualification se basent sur des méthodes d'animation actives et permettent d'alterner apports de connaissances et analyses de situations par les participants-tes.

Les actions de formation réalisées en 2019 ont été :

- « Sensibilisation à la prévention des discriminations et de leurs mécanismes (représentations, stéréotypes, préjugés) », auprès des élèves de terminale et des services à la personne et aux territoires de la Maison familiale et rurale de Lucquy (8 février).
- « S'outiller et agir ensemble contre les discriminations sur un territoire », auprès

des acteurs-trices du Contrat de ville de Forbach (deux demi-journées le 19 mars et le 4 avril).

- « Prévenir les discriminations dans le champ de la santé », auprès des médiateurs santé de la Région Auvergne Rhône Alpe avec Migrations Santé Alsace (20 septembre).
- « Le cadre juridique de la prévention et la lutte contre les discriminations », intervention d'une demi-journée dans le cadre de la Formation Regards croisés sur les discriminations, organisée par Migrations Santé Alsace et l'association « A part entière » (4 octobre).
- « Discriminations, de quoi parle-t-on ? », auprès des partenaires de deux CSC strasbourgeois (30 septembre) et des accompagnateurs PRE de Strasbourg (2 décembre).

Accompagner les collectivités dans l'élaboration du « plan de lutte contre les discriminations » dans le cadre de contrats de ville

Le travail d'appui de l'ORIV a porté sur l'élaboration de l'annexe « prévention et lutte contre les discriminations » sur deux territoires en particulier.

Plusieurs temps dédiés avec la Communauté d'agglomération de Chaumont ont été mis en place pour la rédaction du plan territorial de lutte contre les discriminations.

Dans ce cadre, l'ORIV a également animé une journée de sensibilisation, le jeudi 10 octobre, sur la prévention et la lutte contre les discriminations qui a réuni une dizaine d'acteurs du territoire. A partir du diagnostic territorial sur les discriminations dans l'emploi il s'agissait de partager les préconisations et de réfléchir collectivement à leur mise en œuvre.

Suite à cette journée et sur la base d'échanges avec la chargée de mission politique de la ville de l'agglomération chaumontaise, l'ORIV a apporté son expertise dans la rédaction du plan territorial de prévention des discriminations.

Par ailleurs, l'ORIV a également accompagné la réflexion autour de la rédaction de l'annexe « prévention et lutte contre les discriminations » au niveau du contrat de ville de l'agglomération de Portes de France Thionville. La démarche a notamment donné lieu à l'organisation d'une journée de travail entre acteurs-trices du territoire le 16 janvier 2019. Le travail mené en matinée a permis, après la présentation d'éléments de cadrage sur les processus à l'œuvre (intervention du représentant du Défenseur des Droits et de l'ORIV), d'établir un état des lieux des discriminations perçues sur le territoire et des actions mises en œuvre. L'atelier de l'après-midi a permis de construire les orientations du plan de lutte. Le soir, une réunion a été organisée afin de recueillir le point de vue des conseillers-ères citoyens-nes de Thionville et de Yutz autour des discriminations.

Sur cette base, et en lien avec la cheffe de projet de l'agglomération, le plan de lutte a été élaboré avant d'être soumis au vote des élus-es.

Contribuer à « faire place »

Objectifs

La réussite, l'efficacité d'une action publique relève pour partie de son adéquation avec les attentes des principaux « bénéficiaires ». Ils-elles sont porteurs-teuses d'une « expertise d'usage » qu'il est important de retenir au même titre que d'autres expertises (techniques, politiques...). Au-delà de la prise en compte de leurs paroles, l'enjeu réside dans le fait de leur « faire place ».

Pour autant, les impliquer nécessite des transformations en termes d'actions publiques comme de pratiques professionnelles. Cette transformation de l'action suppose de porter un autre regard sur les politiques menées en partant du vécu des personnes, or parfois ce vécu est méconnu.

Éléments clés

Mise à disposition de ressources et production d'analyses.

Participation à des colloques, organisation de journées d'études et d'échanges : un millier de personnes touchées.

Mise en réseau des acteurs-trices de l'intégration en région.

Agir avec et pour les jeunes

L'ORIV continue à enrichir ses connaissances et ses réflexions sur les questions de jeunesse. L'enjeu de ces démarches est à la fois de questionner les logiques d'engagement des jeunes mais aussi de voir comment les professionnels-les peuvent travailler sur des modes plus horizontaux et transversaux à l'échelle d'un même territoire ou d'une même collectivité. Par ailleurs, les actions développées par l'ORIV s'inscrivent dans une démarche de qualification continue pour les professionnels-les œuvrant auprès des publics jeunes.

En 2019, l'ORIV a accompagné la Ville de Strasbourg, plus particulièrement la direction de projet politique de la ville (DPPV) sur l'axe transversal jeunesse, en lien avec le service jeunesse éducation populaire (SJEP).

Le premier semestre 2019, a été marqué par l'organisation d'un temps d'échanges sur les questions de jeunesse. La Ville de Strasbourg et les acteurs-trices jeunesse des territoires ont engagé depuis 2017 plusieurs initiatives visant à promouvoir des projets et des actions pour, avec et par les jeunes.

Afin de permettre la rencontre de ces différentes initiatives, une journée de réflexion et d'échange a été organisée le 17 mai 2019 au centre socio-culturel Marcel Marceau à Strasbourg.



Intitulé « #Carrefourjeunesse », cet événement était le fruit d'une construction collective avec un groupe d'une vingtaine de personnes composé de salariés-es de la ville et d'associations. La démarche de co-construction du « #Carrefourjeunesse » a été menée selon les pratiques de l'éducation

populaire. Cette journée visait à proposer des approches novatrices, créatives et innovantes autour des problématiques jeunesse. La matinée était consacrée aux regards posés sur les jeunes, tandis que l'après-midi était dédiée au regard que portent les jeunes sur leur vécu et sur la société. Pour partager ces regards, des professionnels-les et des jeunes ont été invités-es à témoigner sous forme de « pitch ». L'un des objectifs de la journée était également de rédiger des manifestes engageant chacun et chacune dans une forme d'action.

Elle a réuni 200 personnes environ, dont quelques jeunes, bien que leur participation ait été insuffisante vis-à-vis des objectifs initiaux du projet. Dans ce projet, l'ORIV a assuré une fonction d'appui méthodologique.

Le second semestre a été centré sur un travail de formulation des enseignements du « #Carrefourjeunesse » et la mise en route d'actions et de pistes de travail s'inscrivant dans la continuité des réflexions engagées le 17 mai.

L'ORIV a ainsi été plus particulièrement impacté par quatre initiatives à partir du mois de septembre 2019 :

- La mise en place d'un groupe de travail dédié aux questions d'observation sociale sur la jeunesse strasbourgeoise. Ce groupe de travail intitulé « connaissances et repères sur la jeunesse de l'Eurométropole » est piloté par la DPPV autour de laquelle se réunit le service géomatique de la ville de Strasbourg ainsi que l'ORIV. Etant donné les autres travaux menés dans différents territoires du grand

Est, le centre de ressources a vocation à apporter quelques éléments de comparaison et à mettre en perspective, le cas échéant, les données recueillies au sein de ce groupe.

- La réalisation d'une étude à partir de la constitution du « Comité des XV » sur le quartier Rotterdam. Le « Comité des XV » est un collectif composé de jeunes adultes du quartier Rotterdam à Strasbourg. Il s'est constitué à partir d'une volonté d'un groupe de jeunes « d'agir pour le quartier. » La vie de ce collectif est accompagnée par les Francas. Le travail de l'ORIV vise à comprendre ce qui poussent les jeunes à s'être engagés dans ce collectif et à y rester.
- Carrefour jeunesse 2 : le « #Carrefourjeunesse » organisé le 17 mai 2019 a suscité l'intérêt des participants-es dont plusieurs ont émis le souhait que ce temps d'échanges devienne un rendez-vous annuel. La DPPV a commencé à réunir des groupes de travail afin de voir les formes que pourraient prendre ce second carrefour jeunesse. L'ORIV assure dans ce cadre un appui méthodologique.
- La conception d'un travail en interne à la Ville de Strasbourg (sous forme de séminaire de travail) pour initier des logiques de travail transversales sur les questions de jeunesse. Cette partie du travail se développera essentiellement en 2020.

Appui dans le cadre de la politique publique d'intégration et mise à disposition de ressources

Au titre de la politique publique d'intégration, l'ORIV assure une fonction ressources (notes statistiques, éléments d'information...) à l'échelle du Grand Est.

Dans ce cadre, l'action de l'ORIV vise à outiller les acteurs-trices et décideurs-es, en premier lieu les représentants-es de l'Etat, dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique, mais aussi plus largement autour des enjeux migratoires (« crise migratoire » ou « crise de l'accueil »), du processus

d'intégration (notamment en lien avec le « parcours » d'intégration), de la place et du rôle des associations et des intervenants-es sociaux.

Cela passe par la mise à disposition de ressources (notamment de statistiques), la production d'analyses et la réalisation de notes. A ce titre, l'ORIV a publié, en avril 2019, un « Point d'actualité sur la politique d'immigration et d'intégration »²⁰.

²⁰ https://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv_actualite_politique_immigration_integration_avril_2019-1.pdf

En parallèle, l'ORIV a poursuivi son travail d'analyse statistique de la présence immigrée (notamment par rapport au public primo-arrivants) sur le territoire du Grand Est, en produisant des analyses par département.

Ces éléments ont été mis à profit lors de réunions avec les services de l'Etat en charge de cette politique publique. Les données ont été un support d'échanges à l'occasion d'une réunion organisée par la DRDJSCS Grand Est, le 13 mai 2019 à Nancy et lors d'un temps d'échanges avec les directions de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) le 16 septembre 2019.

Pour permettre la mobilisation des ressources au profit des acteurs-trices, un travail de veille est effectué par l'ORIV. De plus, l'implication de l'ORIV au sein du Réseau RECI lui permet de mobiliser les ressources d'autres partenaires et de contribuer à différentes réflexions au niveau national autour des enjeux d'intégration (cf. page 21).

La mise à disposition de ces données et réflexions s'est traduite aussi par des interventions, la réponse à des demandes d'acteurs-trices (sur des statistiques, sur différentes problématiques), la tenue de conférences (dont celles organisées dans le cadre de l'exposition « De l'immigré au Chibani ») et la participation à des colloques.

Ainsi plusieurs interventions ont été réalisées au cours de l'année 2019 dans le cadre de partenariats inscrits depuis plusieurs années, notamment auprès de différentes écoles de travail social.

- Intervention auprès des étudiants en médecine, le 4 mars 2019.
- Intervention autour de « Immigration et Politiques d'intégration », auprès d'étudiants-es en travail social, ESEIS – Strasbourg, les 20 mars et 20 novembre 2019.
- Intervention dans le cadre du Diplôme Universitaire « Droit, Société et Pluralité des Religions » de l'Université de Strasbourg, les 13 et 27 février, le 20 mars, les 16 et 20 mai 2019.

- Intervention auprès de conseillers-ères en économie sociale et familiale, de l'IFCAAD, à Schiltigheim, le 14 juin 2019.

L'ORIV est également intervenu :

- Lors de la « Journée nationale d'échanges sur le parcours d'intégration républicaine renouvelé », organisée par le Ministère de l'Intérieur, le 18 mars 2019, à Paris, à la table ronde intitulée « La coordination locale, clé de l'efficacité de la politique d'intégration ».
- Lors d'une journée de réflexion autour des migrations, organisée par Citoyenneté Active Lorraine, le 16 mars 2019 à Villers-Lès-Nancy, en réalisant un « Etat des lieux et évolutions récentes des migrations dans le Grand-Est ».
- Lors d'un colloque organisé par l'Evangelische Jugendsozialarbeit le 19 novembre 2019 à Kehl sur la « Situation des migrants-es dans le Grand Est et impacts sur le travail social ».

Les objectifs de ces interventions sont pluriels. Elles visent généralement à expliciter les enjeux en termes d'immigration et d'intégration et à les remettre en perspective sur un plan historique, ainsi qu'à rendre compte de la situation actuelle sur un territoire.

Enfin, l'ORIV a accompagné le CIAM (Collectif interculturel d'accompagnement des migrants - Reims)²¹ dans sa réflexion sur son projet associatif et ses modes d'intervention autour des enjeux d'intégration. Concrètement il s'agit de temps d'échanges auprès des administrateurs du collectif pour retracer l'histoire de la structure et réfléchir à son positionnement actuel dans le cadre de la politique d'intégration. En parallèle des réunions de travail ont lieu avec l'équipe salariée visant à questionner ses pratiques en termes d'accueil, d'accompagnement des publics immigrés dans un souci d'optimisation des réponses apportées.

²¹ <https://www.ciam-reims.com/>

Mise en réseau des acteurs-trices de l'intégration du Grand Est

Dans le cadre de l'animation d'une politique régionale d'intégration, l'année 2019 a été marquée par l'organisation, par l'ORIV, de deux temps d'échanges sur le Grand Est.

L'animation d'une politique régionale d'intégration étant un des enjeux de la politique publique d'intégration, ces rencontres ont été construites en lien avec la DRDJSCS Grand Est et ont bénéficié de la présence de représentants du Ministère de l'Intérieur (DAAEN).

La première « Journée d'échanges de pratiques pour renforcer le parcours d'intégration des primo-arrivants » a eu lieu le 31 janvier 2019 à Tomblaine (près de Nancy). Elle a été organisée en lien avec le réseau RECI. Elle a rassemblé près d'une centaine de participants-es.

A cette occasion, le matin un diagnostic territorial (réalisé par l'ORIV) a été présenté ainsi que différentes actions. L'après-midi a été consacrée à un travail en sous-groupes permettant d'identifier les actions menées en fonction d'un certain nombre de thématiques. Les éléments issus de ce temps d'échanges sont disponibles via le lien suivant :

<http://reseau-reci.org/retour-sur-la-journee-dechanges-de-pratiques-pour-renforcer-le-parcours-dintegration-des-primo-arrivants/#more-1131>

Une seconde journée régionale d'échanges, intitulée "Pour une action collective renforcée en faveur des parcours d'intégration des

primo-arrivants", a eu lieu le 14 octobre 2019 à Tomblaine.

Elle a réuni soixante-dix acteurs institutionnels et associatifs du Grand Est, mobilisés dans la mise en œuvre de la politique d'accueil et d'intégration des étrangers primo-arrivants.

En s'appuyant sur des données territorialisées fournies par l'ORIV, l'objectif était de partager un diagnostic à l'échelle des territoires, de faire connaître les actions menées par les uns et les autres, de confronter les points de vue, afin de construire des actions adaptées aux enjeux locaux.



Les documents et expériences présentés à cette occasion sont disponibles sur le site internet de l'ORIV :

<https://www.oriv.org/documents/retour-sur-la-journee-regionale-dechanges-pour-une-action-collective-renforcee-en-faveur-des-parcours-dintegration-des-primo-arrivants/>

Accompagnement de la démarche Strasbourg « Ville Hospitalière »

La réflexion initiée par la Ville de Strasbourg sur la « Ville Hospitalière »²² en 2018 et accompagnée par l'ORIV s'est poursuivie en 2019. La démarche participative mise en place vise la collaboration des différents-es acteurs-trices impliqués-es (associatifs, caritatifs, universitaires, porteurs d'initiatives citoyennes, institutionnels) pour une meilleure prise en compte des migrants-es sur Strasbourg.

Le début de l'année a été consacré à la finalisation des engagements via la publication d'un Manifeste²³. Trois réunions en inter-acteurs ont eu lieu au cours du 1^{er} trimestre pour élaborer ce document. Elles ont permis d'acter les principes et axes majeurs du Manifeste à savoir : une ville volontariste, un système d'acteurs en coopération, une société civile ouverte et un travail en réseau.

²² <https://www.strasbourg.eu/strasbourg-ville-hospitaliere-accueil-digne-personnes-migrantes-vulnerables>

²³ <https://www.strasbourg.eu/documents/976405/1555899/0/23a6c2ab-3a1c-185d-d9e2-1ffa2d0be507>

Le Manifeste a été adopté en Conseil municipal le 25 mars 2019. Il illustre « *la volonté de construire des réponses qui aillent au-delà de l'urgence. Il traduit aussi un engagement constant et fort en faveur de l'accueil à l'échelle nationale, européenne et internationale [...]* ».

Suite à la validation politique du Manifeste, la mobilisation autour de la démarche a pris de nouvelles formes.

Des réunions régulières et collectives ont été organisées permettant que chacun-e ait le même niveau d'informations afin de favoriser une coopération optimale. Entre 20 et 30 participants-es se sont ainsi retrouvés-es lors des réunions qui ont eu lieu à compter du second trimestre 2019. Ces rendez-vous réguliers, tous les 2 mois environ, ont été l'occasion, pour les professionnels-les, de s'informer mutuellement sur les avancées des actions et d'échanger sur des sujets définis en commun.

Par ailleurs, afin de poursuivre la réflexion sur l'optimisation des conditions d'accueil, un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises. Il a effectué un recensement des outils et ressources à la disposition de chacun-e dans le cadre de l'accueil, de l'accompagnement et / ou de l'orientation des personnes migrantes. Il a permis d'identifier les améliorations à apporter et les nouveaux outils à envisager. D'autres groupes de travail ou démarches (dont une formation dans le domaine du droit des étrangers portée par la Cimade) ont été engagés.

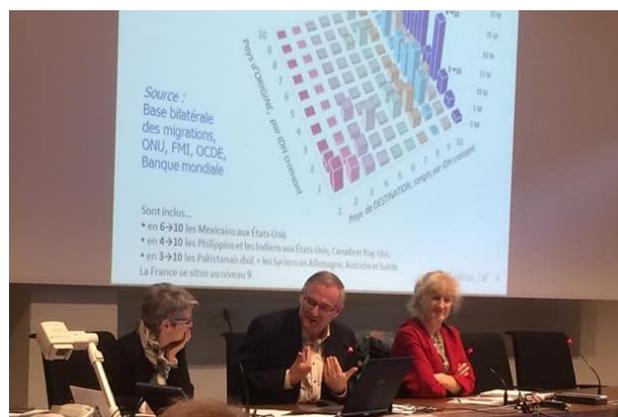
L'accompagnement de l'ORIV, tout au long de l'année, a consisté à faire vivre cette démarche participative. Il a animé les différentes réunions, en lien avec la chargée de mission de la ville, et a apporté des ressources aux acteurs-trices.

Le Manifeste met également l'accent, au-delà du travail en inter-acteurs, sur la nécessité de partager les connaissances et savoir sur les enjeux migratoires pour adapter les pratiques.

C'est dans cette perspective qu'a été organisée par la Ville de Strasbourg, le laboratoire DynamE²⁴ et l'ORIV, une journée d'étude et d'échanges²⁵ intitulée : « Face à l'exil, déni ou hospitalité ? », le 22 octobre 2019, à Strasbourg (Université – MISHA).

Cette journée avait pour objectif de réunir les différents-es acteurs-trices (professionnels-les, bénévoles, élus-es, chercheurs-res, étudiants-es) œuvrant dans le domaine de l'accueil et de l'insertion des personnes migrantes, en particulier celles en situation de vulnérabilité.

Il s'agissait de permettre aux uns et aux autres d'enrichir et/ou de faire évoluer leurs pratiques afin de répondre au défi commun : agir pour un accueil digne. Durant la journée des données quantitatives et qualitatives et des expériences, notamment dans le domaine de l'accès aux droits et la santé, ont été présentées. Sur cette base, François Héran et Claudine Attias-Donfut, qui travaillent depuis des années sur les questions de migrations, ont apporté leurs éclairages.



La journée a également permis de travailler collectivement sur les conditions d'accueil et d'inclusion des « migrants », notamment à partir de leurs parcours et de leurs expériences de vie. Plus de 130 personnes étaient présentes.

²⁴ <https://dynamie.unistra.fr/>

²⁵ <https://www.oriv.org/documents/retour-sur-la-journee-detude-et-dechanges-face-a-lexil-deni-ou-hospitalite/>

Le portail européen sur l'intégration

Depuis avril 2009, la Commission européenne a lancé un portail consacré à l'intégration des ressortissants de pays tiers, dans les 28 pays membres de l'Union Européenne : <http://ec.europa.eu/ewsi/fr/>. Ce portail a pour ambition de proposer un forum à l'ensemble des acteurs qui travaillent sur les questions d'intégration des pays membres, afin d'échanger des ressources, des contacts et des informations sur des projets et pratiques d'intégration.

Un réseau composé de 28 coordinateurs nationaux et d'un expert européen de l'intégration (Migration Policy Group – MPG) alimente quotidiennement le Portail. En France, le réseau RECI, et en son sein l'ORIV, assure le pilotage et la coordination du projet.

Cette action consiste dans le recensement et la valorisation de ressources, la rédaction de notes thématiques, l'élaboration de fiches qui présentent des expériences novatrices sur le thème de l'intégration entendu au sens large, incluant celles relatives à la lutte contre les discriminations.

En 2019, l'ORIV au titre du Réseau RECI a mis en ligne plusieurs ressources sur le portail : 11 actualités, 12 documents, 3 événements.

L'ORIV a également valorisé une expérience. Il s'agit de la démarche « Ville hospitalière », engagée par la Ville de Strasbourg afin de permettre un accueil digne des personnes vulnérables issues des migrations.

En 2019, les coordinateurs nationaux, dont l'ORIV, au titre du Réseau RECI, ont été sollicités par la Commission Européenne, pour contribuer à la rédaction de deux notes d'analyse.

- « Elections du parlement européen : Que disent les partis en France à propos de l'intégration ? »²⁶

Les élections des députés du Parlement européen ont eu lieu du 23 au 26 mai 2019. Le portail européen sur l'intégration a souhaité publier à cette occasion une série d'articles sur ce que les partis

politiques nationaux ont dit au sujet de l'intégration des migrants-es et des réfugiés-es dans l'Union Européenne durant leur campagne électorale.

- « L'orientation à long-terme des politiques publiques en matière d'intégration... »

Il s'agissait de détailler la stratégie de la France en matière de politique d'intégration (financements, institutions...), en expliquant les mesures précises existant dans les domaines suivants : langue, emploi, éducation, logement, lutte contre les discriminations. Une note qui compilera les analyses des 28 pays, sera disponible sur MPG courant 2020 ²⁷.

La fiche qui présente, de manière synthétique sur le Portail, la politique d'intégration menée par la France : la législation, les statistiques, les publics visés, les acteurs concernés... a également été mise à jour : <https://ec.europa.eu/migrant-integration/governance/france?lang=fr>.

Fin 2019, la Commission européenne, a souhaité que la présentation des financements européens et nationaux (voir régionaux...) disponibles en matière d'intégration des migrants-es dans chacun des pays membres soit actualisée. L'objectif était de permettre une meilleure lisibilité des moyens disponibles au niveau européen pour financer des projets en matière de politique d'intégration : <https://ec.europa.eu/migrant-integration/financements/nationaux>.

En 2019, l'ORIV a participé à « l'Editorial board » qui s'est tenu à Bruxelles, en présence notamment, de représentants de la Commission européenne, du Migration Policy Group et des autres coordinateurs nationaux.

En 2019, le réseau RECI a renforcé sa communication sur le portail de l'Intégration, grâce au lancement officiel d'une page Facebook dédiée « EWSI France ». De plus, les différents membres du réseau ont relayé, via leurs propres outils de communication, l'existence du Portail et les nouvelles publications françaises qu'on y trouve.

²⁶ <https://ec.europa.eu/migrant-integration/news/elections-du-parlement-europeen--que-disent-les-partis-en-france-a-propos-de-lintegration?lang=en>

²⁷ <https://ec.europa.eu/migrant-integration/feature/what-measures-are-in-place-to-ensure-the-long-term-integration-of-migrants-and-refugees-in-europe?lang=fr>

Accompagner l'action publique au profit des habitants-es des quartiers populaires

Objectifs

Par son action qui s'inscrit dans une logique de développement local et social (partant des compétences et limites des territoires), l'ORIV promeut une action territorialisée visant à rétablir l'égalité entre les territoires et la cohésion sociale et territoriale.

L'association considère ces territoires tout à la fois comme des territoires d'avenir, notamment en raison de la forte présence de jeunes, et des territoires en devenir, puisqu'ils concentrent des difficultés qui constituent des défis pour la société dans son ensemble.

Éléments clés

Une forte implication dans l'accompagnement de collectivités, en lien avec l'Etat, pour la rédaction des rapports visant à (re)définir le sens de l'action sur les quartiers prioritaires.

La volonté de l'ORIV de mener des démarches mobilisant l'ensemble des acteurs-trices partis-es prenantes.

Etude « occupants du parc privé » à la Meinau

Le quartier de la Meinau bénéficie d'un Projet de Renouvellement Urbain (PRU) depuis 2006. L'un des axes du projet consiste à diversifier les formes d'habitat et l'offre de logements. Dans la continuité des travaux engagés avec l'Eurométropole de Strasbourg, l'ORIV a mené une étude sur les parcours, pratiques et usages des habitants-es du nouveau parc de logements privés construits dans le cadre de la rénovation urbaine à la Meinau. L'objectif était de mieux connaître les habitants-es de ce parc de logements (leurs profils, leurs parcours résidentiels, leurs usages, leurs perceptions du quartier), d'analyser la position de ce parc dans la dynamique immobilière de l'agglomération et de tirer des enseignements à intégrer dans la mise en œuvre opérationnelle du NPNRU.

Le périmètre de l'étude portait sur 477 logements. 171 questionnaires ont été recueillis. La phase d'enquête en porte à porte s'est déroulée du 6 au 24 mai 2019 et a été assurée par 18 personnes (14 agents de l'Eurométropole de Strasbourg et 4 salariées de l'ORIV).

Cette étude met en lumière différents enseignements. Tout d'abord, le projet de renouvellement urbain a permis de constituer une offre de logements diversifiée, qui rend possible des parcours résidentiels différents au sein de la métropole : décohabitation du domicile parental, accession à la propriété pour des jeunes couples sans enfant et pour des familles nombreuses, accession à la propriété de ménages venant du parc social... Cette offre de logements a permis l'arrivée de populations ayant des caractéristiques différentes de la population du quartier prioritaire (en termes de taux d'activité, de composition familiale, de revenus...), ce qui produit une forme (relative) de mixité des publics à l'échelle du quartier. Les commerces, services et équipements de proximité sont bien identifiés par les habitants-es, qui les utilisent au quotidien. Les occupants-es du nouveau parc

privé « vivent » le quartier avec toutes les « aménités urbaines »²⁸ qu'il propose.

A titre de comparaison, les enseignements de l'étude menée en 2013 au Neuhof mettaient en lumière la relative fragilité du processus de diversification des profils des habitants-es et les enjeux forts en matière de poursuite du projet de développement urbain et social. En 2019, à la Meinau, le processus semble plus avancé et la poursuite du projet de renouvellement urbain dans le cadre d'une

seconde convention pluriannuelle devrait permettre de consolider la transformation du territoire.

L'étude est téléchargeable sur le site de l'ORIV :

<https://www.oriv.org/documents/etude-sur-les-parcours-pratiques-et-usages-des-habitants-es-du-nouveau-parc-prive-de-la-meinau-a-strasbourg/?aid=5387&sa=0>

Réunions d'actualités sur la politique de la ville

La connaissance de l'actualité (en termes d'orientations de l'action publique, d'évolution de la gouvernance, de production de ressources, de textes législatifs, de rapports...) est un enjeu clé pour tout acteur-trice, encore plus dans un contexte de réforme et d'évolution des politiques publiques.

Mise en œuvre depuis de nombreuses années, les réunions d'actualité sur la politique de la ville sont animées par l'ORIV. Elles répondent à un triple objectif :

- Permettre la diffusion d'informations et de ressources sur la politique de la ville,
- Favoriser l'émergence d'une culture commune entre les acteurs-trices de l'Etat (de droit commun et directement impliqués sur la politique de la ville) participant aux temps d'échanges,
- Permettre les échanges entre acteurs-trices à l'échelle du Grand Est.

Des représentants-es des niveaux régionaux et départementaux de l'Etat en charge de la politique de la ville et des services de droit commun ainsi que d'autres agences (ARS, Pôle Emploi ...) sont conviés-es à ces réunions. Elles ont eu lieu à une échelle infrarégionale et se tiennent à Châlons-en-Champagne, à Nancy ou à Metz et en alternance sur Strasbourg et Mulhouse.

Les différentes séances sont structurées à partir d'éléments d'actualité liés à la politique de la ville en les recontextualisant et en les enrichissant par des expériences, des éléments d'analyse...

En 2019, 11 réunions ont été organisées. Elles ont mobilisé 106 personnes (en cumulé), 60 personnes différentes dont un peu plus de la moitié sont des personnes directement en charge de la politique de la ville (référénts-es départementaux et régionaux de l'Etat, délégués-es du Préfet).

Accompagner la mise en œuvre des contrats de ville sur site / Evaluation à mi-parcours et rénovation des contrats de ville

L'année 2019 a été marquée, au niveau du fonctionnement des contrats de ville, par la rédaction de l'évaluation à mi-parcours et des protocoles d'engagements renforcés et réciproques.

En effet, dans un contexte qui reste marqué par la réalisation de l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville²⁹, une circulaire du Premier Ministre publiée le 22 janvier 2019³⁰ relative à « la mise en œuvre de la

mobilisation nationale pour les habitants des quartiers » invite à une rénovation des contrats de ville.

La rénovation des contrats de ville a pour objectif de définir des engagements renforcés et réciproques entre l'État et les collectivités. Ces engagements devaient être rédigés sous la forme d'un protocole au cours de l'année 2019.

²⁸ Qualité de ce qui est agréable à voir ou à sentir.

²⁹ http://www.oriv.org/thematique_secondaire/evaluation-des-contrats-de-ville/

³⁰ http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2019/01/cir_44291.pdf

Le protocole a pour ambition de décliner, à l'échelle locale, les différentes mesures adoptées par l'Etat et les engagements partenariaux pris en particulier avec les collectivités (via le Pacte de Dijon) et les entreprises (via le PaQte - pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises). Il doit tenir compte du contexte spécifique à chaque territoire. Assez logiquement les démarches d'évaluation à mi-parcours pouvaient constituer des supports à ce travail de « relecture » des enjeux des contrats de ville. L'ORIV a rédigé une note d'actualité qui permet de mieux comprendre ces différents éléments³¹.

Dans le cadre de la rédaction du protocole d'engagements renforcés et réciproques, l'ORIV a animé deux temps de travail (27 mars et 12 mai 2019) avec les référents-es de l'Etat (à l'échelle des départements) et a produit une trame-type pour l'élaboration du protocole.

Evaluation inter-sites Meurthe-et-Moselle³²

La démarche a été menée par l'ORIV avec l'appui du Cabinet Sémaphores. Démarrée en novembre 2018 sur l'impulsion de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de Meurthe-et-Moselle, elle s'est terminée le 10 septembre 2019 avec une réunion de bilan en présence des chefs-fes de projet. Le projet s'est déroulé en lien étroit avec la DDCS, qui a suivi toutes ses étapes avec des points réguliers sur son avancement.

L'objectif de l'action était de mettre en place une démarche innovante et expérimentale visant à mener une évaluation à l'échelle des six contrats de ville du département se caractérisant par :

- Une mutualisation entre les six contrats de ville du département sur la méthode, les questions évaluatives et les critères.
- Une dimension participative :
 - o Où les chefs-fes de projet et les services de l'Etat ont participé étroitement à la démarche (définition des critères notamment),
 - o Où la collecte des données s'est faite auprès des parties prenantes de chaque contrat de ville à l'occasion de séminaires participatifs.

L'ORIV a par ailleurs accompagné ou assuré un appui auprès d'un certain nombre de collectivités dans le cadre de ces démarches d'évaluation et d'élaboration du protocole, ou encore plus largement au titre de l'appui global à la mise en œuvre du contrat de ville.

La démarche prônée par l'ORIV s'est voulue pragmatique et collaborative, en faisant une place, au-delà des signataires des contrats de ville, aux membres des conseils citoyens et aux porteurs de projets. Elle s'est toujours faite en lien avec les services de l'Etat, eux-mêmes impliqués dans la mobilisation des différents services et dans la formulation d'un avis autour des différentes mesures gouvernementales.

En tenant compte de l'ensemble des appuis et accompagnements réalisés au cours de l'année 2019, ce sont 16 contrats de ville qui ont travaillé en lien avec l'ORIV.

Trois questions évaluatives ont été proposées par l'Etat portant sur la gouvernance, l'ingénierie et les conseils citoyens. Les villes de Toul et Lunéville ont souhaité en traiter deux de plus, portant sur l'éducation et l'emploi.

La démarche participative a fonctionné sur les 6 sites et a été très appréciée : diversité des acteurs-trices mobilisés, convivialité, émulation entre les participants-es... La méthode proposée a permis de se retrouver et d'échanger sur les problématiques rencontrées sur les territoires. Elle a également permis de faire culture commune et de mieux comprendre les contraintes de chacun.

Néanmoins, certains aspects de la démarche ont été moins probants. Les trois questions évaluatives étaient trop limitées (en termes de type d'acteurs-trices concernés, de contenu...) pour mobiliser tous les partenaires du contrat de ville. Par ailleurs, le calendrier très serré pour répondre aux exigences posées par l'Etat n'a pas permis d'organiser un temps technique pour travailler les recommandations et leur temporalité.

³¹ https://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv_note_actualite_politique_ville_janvier_mars_2019.pdf

³² A ce titre la démarche a concerné les contrats de ville du Grand Nancy, de l'Agglomération de Longwy, de Toul, de Lunéville, de Pont-à-Mousson et de l'agglomération de Pompey.

Cartographie rendant compte des interventions territorialisées de l'ORIV au titre des contrats de ville en 2019 (tous types d'intervention sur site)

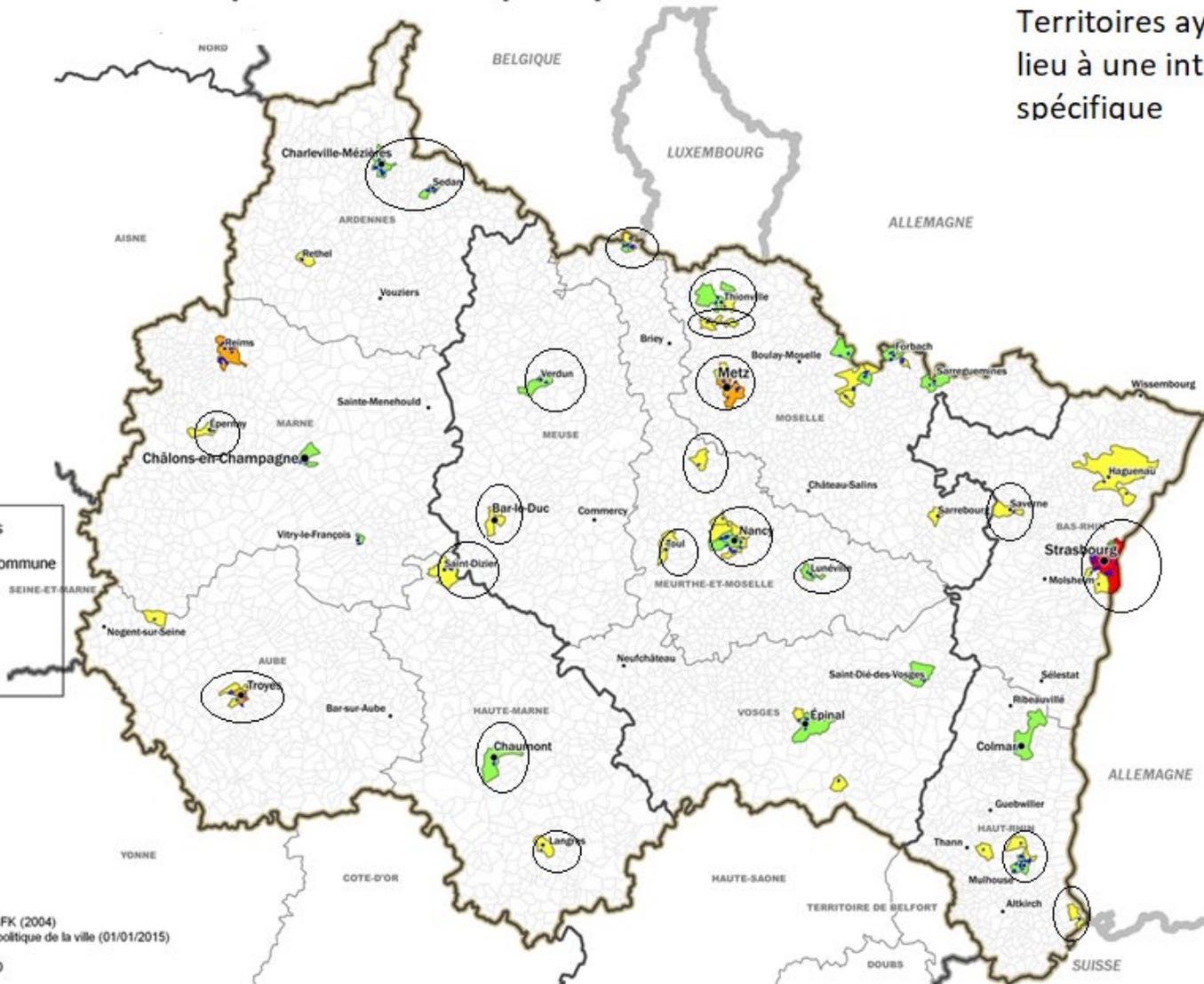


Quartiers prioritaires de la politique de la ville

Territoires ayant donné lieu à une intervention spécifique

- Légende :**
- Préfecture de région
 - Préfecture de département
 - Sous-Préfecture
 - Limite de commune
 - Limite de département
 - Limite de région
 - Limite de la région ALCA
 - Limite des autres régions 2016
 - Limite d'Etat

- Limite des quartiers prioritaires
- Nombre de quartiers dans la commune
- 1 quartier
 - 2 à 5 quartiers
 - 6 à 9 quartiers
 - 13 quartiers



Fonds de carte : ©IGN GEOFLA® (2014), GFX (2004)
 Source : CGET - Quartiers prioritaires de la politique de la ville (01/01/2015)
 Créé le 09/02/2015 par DREAL Lorraine
 Echelle numérique (Format A3) : 1/1 140 000

Les Contrats de ville d'Ardenne Métropole (Ardennes) ; de l'Agglomération d'Épernay (Marne) ; de Langres (Haute-Marne)

Sur ces territoires, l'ORIV a été sollicité au début du second semestre pour venir en appui des acteurs locaux (agents-es des collectivités et de l'Etat) dans l'élaboration des différents documents à produire. Les modalités de travail ont été adaptées aux moyens d'ingénierie locaux tout en s'appuyant sur les travaux menés antérieurement. Il faut noter que l'ORIV n'avait pas travaillé sur ces territoires auparavant.

Les contextes de réalisation de cet accompagnement ont fortement différé selon les territoires.

En ce qui concerne le contrat de ville d'Ardenne Métropole, l'ORIV a travaillé sur la base des éléments fournis par la collectivité qui a engagé, dès fin 2018, une démarche évaluative. Elle s'est déroulée de septembre 2018 à février 2019. La démarche a été animée par le COMPAS. Les éléments qui en ont résulté, fournis par la collectivité et les différents temps de travail avec les agents-es de la collectivité et de l'Etat, ont permis de finaliser le rapport évaluatif et le protocole d'engagements. Une présentation officielle des résultats de l'évaluation, en présence de l'ensemble des parties prenantes du contrat

de ville a eu lieu le 22 novembre 2019 à Charleville-Mézières.

Le rapport évaluatif et le protocole d'engagements renforcés et réciproques ont également pu être finalisés avant la fin de l'année à l'échelle du territoire d'Épernay. Par contre, le travail d'élaboration sera finalisé en 2020 à l'échelle de Langres.

Concernant Épernay, la démarche évaluative a été engagée en 2019, sur la base de l'analyse des données disponibles, résultant de travaux menés en amont, et de différentes réunions impliquant la Ville, l'Agglomération, l'Etat et l'ORIV. Pour enrichir la réflexion, la collectivité a organisé des réunions sur les trois piliers, du contrat de ville³³ avec les acteurs clefs. Ces réunions ont permis de faire des constats collectifs sur la situation du quartier prioritaire de la ville (QPV) et des quartiers de veille active (QVA) et d'identifier collectivement les enjeux et priorités. Elles ont été complétées par une rencontre entre les conseillers-ères citoyens-nes et l'ORIV qui a eu lieu le 21 novembre 2019 pour échanger sur les enjeux identifiés à leur niveau. L'ensemble des éléments recueillis ont permis de rédiger les différents documents et de fixer les orientations du contrat de ville pour 2020-2022.

Contrat de ville de l'Agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise (Haute-Marne)

L'accompagnement a porté sur la finalisation de la réflexion sur la politique jeunesse engagée en 2018. Il s'agissait pour la collectivité de traiter cette problématique à l'échelle de Saint-Dizier (en lien avec le contrat de ville mais aussi avec l'ensemble des autres politiques thématiques), ainsi qu'en inter-acteurs. Ce travail a également servi de support à la réflexion sur le protocole

d'engagements renforcés et réciproques dans la mesure où le quartier prioritaire politique de la ville concentre une partie des jeunes de la Ville de Saint-Dizier. Durant l'année 2019, l'ORIV a aussi accompagné la rédaction du rapport évaluatif à mi-parcours. Le protocole et le rapport évaluatif seront finalisés en 2020.

Contrat de ville de Chaumont (Haute-Marne)

L'élaboration des différents documents sur Chaumont a reposé sur de nombreuses réunions de travail notamment entre les agents-es en charge de la politique de la ville, l'intercommunalité et l'ORIV.

L'accompagnement a consisté en un appui dans l'élaboration du rapport annuel couvrant la période de 2015 à 2018. L'ORIV a produit un avis évaluatif sur la base de ces éléments de bilan et d'un questionnaire réalisé en ligne

auprès des acteurs-trices du contrat de ville (25 personnes ont répondu.). Il visait à connaître leurs points de vue sur la mise en œuvre du contrat en termes d'orientations thématiques et de fonctionnement. Ces deux documents ont par ailleurs servi de supports à la rédaction du protocole d'engagements renforcés et réciproques. Les documents seront finalisés en 2020.

³³ Pilier cohésion sociale le 18 sept - pilier cadre de vie et pilier emploi et développement économique le 23 sept.

Contrat de ville du Grand Verdun (Meuse)

L'accompagnement apporté par l'ORIV s'est fait dans le cadre de la réflexion préalable à l'élaboration du protocole en lien avec la démarche d'évaluation à mi-parcours.

Sur ce territoire, le choix ayant été fait d'axer l'évaluation sur la perception par les habitants-es des acquis du contrat de ville (amélioration du cadre de vie, offre de services...), la méthodologie retenue a fait une grande place à la parole citoyenne.

De ce fait, plusieurs réunions ont été consacrées à un travail avec les membres des trois conseils citoyens afin de s'accorder sur les modalités de recueil de la parole des habitants-es. Un questionnaire, diffusé par les membres des conseils citoyens auprès des autres habitants-es, a été élaboré dans ce cadre et diffusé en 2019. Plus de 80 questionnaires ont été recueillis permettant d'appréhender la perception des habitants-es de leurs quartiers et des équipements, ainsi plus globalement du cadre de vie.

Concernant les partenaires du contrat de ville, un questionnaire en ligne a été diffusé. Il a permis de recueillir 43 réponses issues de services de l'Etat, d'agents-es de collectivités, d'associations ou encore de conseillers-ères citoyens-nes.



Sur la base de ces éléments, deux séances de travail inter-acteurs ont été organisées (4 juin et 12 juin matins). Elles ont permis de retravailler les éléments issus des phases d'enquête et de préciser les enjeux actuels et les perspectives pour le contrat de ville. Ces réunions ont permis de mobiliser environ une cinquantaine d'acteurs-trices, dont une partie de conseillers-ères citoyens-nes.

La phase d'élaboration du protocole s'est faite en juin et juillet 2019 avec des représentants-es de l'Etat et de la collectivité mais aussi des membres des conseils citoyens.

Contrat de ville de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (Moselle)

Pour le contrat de ville de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, l'ORIV a assuré une fonction d'appui dans le cadre de l'élaboration du rapport annuel et évaluatif et de la rédaction du protocole, en lien avec l'ingénierie de l'intercommunalité en charge du contrat de ville d'une part et de celle de

l'Etat d'autre part. Un comité de pilotage organisé le 4 septembre 2019, à Hayange, a permis de valider les grandes orientations issues de la réflexion en termes d'évaluation et les propositions qui en résultent. C'est sur cette base que le protocole a été rédigé.

Contrat de ville de Metz Métropole (Moselle)

L'ORIV a apporté son appui pour aider à définir les orientations pour le protocole d'engagements réciproques renforcés.

Compte tenu du travail mené préalablement, à savoir l'élaboration d'un diagnostic territorial et la production du rapport évaluatif, il a été décidé d'organiser une journée de travail. Elle s'est tenue le 4 juin 2019, à Metz. Le postulat de cette journée était de réunir les différentes parties

prenantes du contrat de ville (membres des conseils citoyens, structures portant des actions, signataires du contrat de ville). 80 personnes y ont participé présentant un profil assez équilibré entre les types de personnes invitées (un tiers de représentants-es d'associations, un tiers de membres des conseils citoyens et un tiers de représentants-es des institutions).

Contrat de ville de « veille active » de Moyeuvre-Grande (Moselle)

Ce contrat de ville présente la particularité d'être un contrat qui porte sur un territoire n'ayant plus de quartier prioritaire. De fait la commune et les acteurs-trices qui y interviennent ne disposent pas de crédits spécifiques liés à la politique de la ville. Pour autant, comme sur les autres territoires, un travail d'évaluation à mi-parcours et de

rédaction d'un protocole a été réalisé avec l'appui de l'ORIV.

Cet accompagnement au titre de l'année 2019 a également consisté dans l'animation, en lien avec le chef de projet, du groupe de travail inter-acteurs mis en place depuis 2018 autour des enjeux de ruptures.

Contrat de ville de Mulhouse Alsace Agglomération (Haut-Rhin)

L'ORIV a accompagné m2A³⁴ sur la réalisation du rapport annuel 2018 et l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville.

Ce travail s'est fait en partenariat avec l'équipe-projet du contrat de ville de m2A : agents-es des communes, de l'agglomération, de l'Etat et de l'AURM.

Le rapport annuel vise à rendre compte de l'action des collectivités à destination des QPV. Il s'est donc basé sur les bilans des actions soutenues dans le cadre du contrat de ville pour donner à voir des réalisations concrètes. Une analyse financière a également été réalisée par thématique,

financeur, territoire. Le rapport annuel 2019 se fera sur le même modèle.

L'évaluation à mi-parcours du contrat de ville de m2A a porté sur les modalités de gouvernance, la place des conseils citoyens et la thématique de l'éducation. Ce travail a été mené via de nombreux entretiens avec les différentes parties prenantes (services en charge de la politique de la ville, élus-es, sous-préfet, animateurs-trices des conseils citoyens, porteurs de projets, bénéficiaires...). Les résultats ont été présentés aux élus-es de m2A en juin 2019 et ont été présentés plus largement lors du comité stratégique du contrat de ville du 5 juillet 2019.

Contrat de ville de Saint-Louis (Haut-Rhin)

Site entrant en politique de la ville, l'ORIV y assure un accompagnement global (appui méthodologique, apports de ressources, animation et participation aux instances) depuis l'identification du Quartier de la Gare en quartier prioritaire politique de la ville (depuis 2014).

En 2019, au-delà des réunions mensuelles de l'équipe projet, l'appui a porté sur l'élaboration du rapport annuel (avec une recherche de mobilisation du droit commun) et l'organisation d'une réunion inter-acteurs-trices.

Dans le cadre de son accompagnement, l'ORIV a également été amené à s'impliquer dans la démarche évaluative qui s'est appuyée sur :

- L'analyse des questionnaires adressés aux acteurs parties prenantes du contrat de ville visant à vérifier la pertinence des enjeux inscrits dans le contrat de ville après quelques années de fonctionnement ainsi qu'à identifier les domaines méritant une intervention

renforcée. 27 réponses ont été apportées à ce questionnaire en ligne.

- L'organisation d'une réunion inter-acteurs le 18 juin 2019 ayant permis aux présents-es, et sur la base des éléments issus de l'analyse des résultats au questionnaire, d'échanger sur les enjeux du contrat de ville.
- Une enquête (porte à porte) auprès d'habitants-es initiée par le conseil citoyen afin de mieux connaître leurs attentes et perceptions du quartier (notamment en termes d'aménagements extérieurs) : 113 questionnaires recueillis.
- L'analyse des questionnaires par l'ORIV.
- Un temps d'échanges le 5 novembre 2019 avec les conseillers-ères citoyens-nes afin de recueillir leur avis sur la base d'une analyse des enquêtes menées auprès des habitants-es.

Les enseignements produits dans le cadre de cette démarche alimentent le rapport

³⁴ Mulhouse Alsace Agglomération

évaluatif et ont été mis à profit pour la rédaction du protocole d'engagements renforcés et réciproques.

L'ORIV a également appuyé le conseil citoyen dans ses réflexions par la participation à différentes réunions, un appui dans l'organisation d'un « marche exploratoire » à l'échelle du quartier de la Gare permettant de mettre en avant les enjeux en termes de gestion urbaine et sociale de proximité.

Dans le cadre des contrats de ville, l'ORIV est également intervenu plus ponctuellement

Cités éducatives

Les Cités éducatives sont un dispositif né à partir d'initiatives menées sur le terrain par les élus-es locaux, les services de l'État et les associations. Elles visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Le label "Cité éducative" résulte de la co-construction de la feuille de route gouvernementale pour les quartiers prioritaires menée par le ministère de la Cohésion des territoires.

80 Cités éducatives ont été labellisées au niveau national dont 6 en région Grand-Est :

- Le quartier Ronde Couture à Charleville-Mézières (Ardennes).
- Le quartier Croix Rouge à Reims (Marne).
- Le quartier Plateau de Haye à Nancy / Laxou / Maxéville (Meurthe-et-Moselle).
- Le quartier La Cité à Behren-lès-Forbach (Moselle).
- Les quartiers Neuhof/Meinau et Elsau à Strasbourg (Bas-Rhin).
- Le quartier Les Coteaux à Mulhouse (Haut-Rhin).

L'ORIV, dans le cadre de ses fonctions de centre de ressources, sous l'égide de la DRJSCS, propose des actions visant la mise en réseau des différentes Cités éducatives du Grand Est ainsi que l'apport de ressources.

En 2019, cela s'est traduit par l'organisation d'une première journée, qui a réuni plus de 80 acteurs et actrices impliqués-es dans la démarche « Cités éducatives » à la Préfecture de Meurthe et Moselle à Nancy, le vendredi 4 octobre .

auprès des territoires suivants : Troyes Champagne Métropole et Romilly sur Seine (Aube) et Bar-le-Duc (Meuse).

L'ORIV a également apporté son appui et ses ressources auprès d'autres démarches territorialisées. C'est notamment le cas auprès de la Ville de Saverne. L'appui dans ce cadre a consisté en un accompagnement technique et méthodologique par rapport à la politique jeunesse. Le travail a été mené en lien avec l'élue en charge de l'enfance et de la jeunesse, la Directrice de l'Action Sociale et Familiale, en charge de l'Éducation et de la Politique de Ville et le Centre socio-culturel.

Organisée conjointement par l'ORIV et la DRDJSCS Grand Est avec le soutien de la



Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) de la Meurthe-et-Moselle, cette journée a été conçue comme un temps d'échanges et de retours d'expériences et a répondu à plusieurs objectifs :

- Mieux comprendre les modalités de fonctionnement d'une Cité éducative et ses enjeux ;
- Echanger sur les territoires sur la base des projets déposés pour la labellisation ;
- S'appuyer sur des expériences et des ressources existantes ;
- Identifier des objets communs de travail et définir les modalités de l'appui que pourrait apporter l'ORIV, d'ici la fin de l'année, dans une logique de mise en réseau des sites.

Vincent LENA et Thierry TESSON coordonnateurs nationaux des Cités éducatives pour le compte respectivement du CGET et de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) étaient

présents pour répondre aux questionnements des différents sites. Loïc Bourdin, chef de projet éducatif Grigny 2020 (91), a fait part de son expérience en tant que coordonnateur au niveau local.

L'ensemble des documents ci-dessous est disponible sur le site de l'ORIV³⁵

- Présentation du contexte de mise en œuvre du programme des Cités éducatives.
- Présentation des modalités d'intervention de l'ORIV en 2020.
- « Dossier ressources » en ligne sur les Cités Educatives avec entre autre les

travaux réalisés par l'ORIV : synthèse de la 1ère journée d'échanges ; analyse, sous forme de fiches de synthèse, des 6 dossiers de labellisation des 6 Cités éducatives du territoire Grand Est.

En 2020, dans une perspective d'échanges et de capitalisation de pratiques, de mutualisation et d'essaimage des démarches, l'ORIV poursuivra ces temps d'échanges sur des sujets identifiés à l'échelon local.

Journée PaQte Marne 10 septembre 2019 – Châlons-en-Champagne

Initié en juillet 2018, le « [Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises](#) » (PaQte) permet aux entreprises d'apporter leur contribution au développement économique et social des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il traduit l'engagement des entreprises pour les quartiers dans le cadre de la mobilisation nationale souhaitée par le président de la République. A travers le PaQte, les entreprises qui souhaitent œuvrer en faveur des habitants-es des quartiers s'engagent avec des objectifs ambitieux, chiffrés et évalués.

Il cible quatre axes d'engagement prioritaires :

- Sensibiliser les plus jeunes au monde de l'entreprise notamment en renforçant l'offre de stages de troisième à destination des élèves de collège de REP+.
- Former en favorisant l'accès à l'alternance.
- Recruter de manière non discriminatoire.
- Acheter de manière plus responsable et inclusive.

Pour chacun de ces axes, le PaQte définit des objectifs et des indicateurs clés sur lesquels les entreprises s'engagent. À ce jour, près de 75 entreprises au niveau national, ont signé le PaQte.

Le gouvernement a souhaité le déploiement du PaQte sur tous les territoires en politique de la ville.

A ce titre, la DDCSPP de la Marne a sollicité l'appui de l'ORIV pour organiser le 10 septembre 2019, les 1ères rencontres du PaQte dans la Marne. Plus de 50 acteurs et actrices de l'emploi et de l'insertion ont participé à cet événement. Cette journée avait deux objectifs : apporter aux entreprises un éclairage affiné concernant les 4 priorités du PaQte et aider à la décision pour s'engager dans le PaQte.



Lors de cet événement, l'ORIV a animé :

- La table ronde « L'entreprise inclusive comment s'engager, capitaliser et valoriser ? » avec le témoignage du Président du CREPI Lorraine.
- Deux ateliers : l'un sur l'accès à l'apprentissage et l'autre sur le recrutement non discriminatoire.

³⁵ <https://www.oriv.org/documents/cites-educatives-appui-de-loriv-et-ressources/#more-5769>

Appui au groupe de travail Evaluation des PRE Grand Est

L'ORIV est venu, dans le cadre de ses fonctions de centre de ressources politique de la ville (et sur la base du financement Etat régional) en appui au groupe évaluation une première fois en juin 2018. Le groupe a de nouveau sollicité l'ORIV en 2019.

Les objectifs de ces journées sont de deux ordres :

- Des points d'actualité sur la mise en œuvre des politiques publiques liées à l'éducation.
- Des apports d'informations et méthodologiques sur l'évaluation.

La journée a eu lieu le vendredi 24 mai à Metz et a rassemblé plus de 15 coordonnatrices du Grand Est du Programme de réussite éducative.

Elle s'est déroulée de la manière suivante :

- Informations nationales relatives à la politique de la ville.

- Rappel d'éléments de méthode sur l'évaluation.
- Partage d'outils d'évaluation réalisés par les équipes de PRE.

A l'issue de cette journée, les participants-es ont fait part de leur volonté à poursuivre la question de la démarche évaluative des parcours mise en place dans le cadre des PRE.

L'ORIV est persuadé que pour mener à bien un travail efficient d'accompagnement sur la démarche d'évaluation, il est nécessaire de s'inscrire dans une réelle dynamique de travail inter-sites. Ainsi l'ORIV rédigera une note de cadrage sur ses modalités d'intervention. Elle sera proposée lors du prochain groupe de travail début 2020

Inscrire les quartiers marginalisés dans l'espace du Rhin supérieur

Démarré en 2017, ce projet a été porté par l'ESEIS en lien avec la Fachhochschule Nordwestschweiz de Bâle (Suisse) et la Katholische Hochschule de Freiburg (Allemagne) et financé dans le cadre d'Interreg.

L'année 2019 a été marquée par la finalisation de la recherche-action, la réalisation du « toolkit » (boîte à outils) et le transfert des actions sur les différents territoires.

L'ORIV a participé les 20 et 21 juin 2019 au colloque « Travail social et développement social urbain. Quartier marginalisé et développement urbain » organisé par la Fachhochschule Nordwestschweiz (Ecole de travail social à Bâle). Il a été l'occasion de présenter les premiers résultats de la recherche et d'évoquer les suites du projet.

L'équipe de l'ORIV est intervenue dans trois ateliers sur les sujets suivants :

- La mixité sociale dans le cadre des projets de renouvellement urbain,
- Le partenariat et la complémentarité entre le réseau des professionnels du DSU (développement social urbain) Grand Est et le centre de ressources politique de la ville,

- La mise en œuvre de réseaux de prévention de la radicalisation sur plusieurs quartiers strasbourgeois.

MARGE fut un projet ambitieux, avec de nombreuses contraintes matérielles et logistiques notamment liées à la dimension transfrontalière (langue, pilotage en triade...). Il y a eu des difficultés liées à la durée du projet (sur trois ans) : changements de personnes, investissement sur un temps long difficile à tenir pour les participants-es.



Mais cela a surtout permis une forme d'habitude dans la rencontre : quelque chose de progressif dans la relation et dans la confiance, une meilleure compréhension des autres même si la barrière de la langue a été parfois difficile à surmonter.

La phase du transfert, le moment auquel MARGE se termine, est la plus délicate, voire la plus fragile : parce qu'elle nécessite une appropriation et une adaptation des actions identifiées comme transférables à son propre contexte et parce qu'elle arrive au moment de la fin du projet, que la dynamique ne va plus être la même.

Mais ce serait une erreur d'évaluer MARGE à l'aune du nombre de transferts finalisés par exemple. Cet aspect n'était pas un objectif pour tous-tes les participants-es. Beaucoup de participants-es sont venus-es avec le désir d'ouvrir leur esprit à quelque chose de nouveau. Ils-elles n'avaient pas de problématique clairement identifiée sur laquelle ils-elles souhaitaient trouver des réponses pour leurs pratiques et « leurs »

quartiers. Ils et elles se sont inscrits-es dans le projet plutôt par curiosité, dans une volonté de se ressourcer et de confronter leurs pratiques, sans besoin formulé/précisé spécifiquement.

MARGE a apporté autre chose, de relativement compliqué à mesurer : l'ouverture d'esprit, le recul sur ce qu'on fait et la façon dont on le fait (dans une dimension réflexive). Ce projet a permis d'ouvrir une fenêtre, l'infusion et parfois la compréhension fine, se fera sur du temps long.



ANNEXE 1

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORIV

Administrateurs-trices élus-es lors de l'Assemblée Générale du 2 avril 2019
Sont soulignés dans la liste ci-dessous, les membres du Bureau ainsi que leur fonction.

Personnes Morales

- Actions Citoyennes Interculturelles (ASTU), représentée par Muharrem KOC
- CIMADE représentée par Pierre GREIB, Vice-Président
- École Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale (ESEIS / précédemment ESTES) représentée par Bruno MICHON, Secrétaire-adjoint
- Ecole Supérieure de Praxis Sociale (ESPS précédemment ISSM) représentée par Salem DRICI
- Jeunes Equipes d'Education Populaire (JEEP) représentée par Gabriel DI GREGORIO
- Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) représentée par Christine LAEMMEL
- THEMIS représentée par Monia SCATTAREGGIA
- Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles (UD.CSF) représentée par Francine STROBEL
- Union Régionale des Associations Familiales Grand Est (URAF GE)

Personnes physiques

- Maurice BLANC
- Nathalie CHAMAGNE
- Sébastien DASSONVILLE
- Guy DIDIER
- Naouel EL MAHROUG
- Yasmina FERCHIOU
- Brigitte FICHET
- Michel FOU DRAT, Vice-Président
- Marie-Christine GINDENSPERGER, Assesseure
- Guy GIRAUD
- Francis GRANDJEAN, Trésorier-Adjoint
- Sylvie JAECKLE, Présidente
- Emilie JUNG
- François LAFLAHI
- Véronique LEROUX
- Dan LIAU, Trésorier
- Jacqueline MAURY, Secrétaire
- Dalila SAIDI
- Guy SCHMITT
- Rudi WAGNER, Vice-Président
- Nadia ZOURGUI-SAADA



Observatoire
régional
de l'intégration
et de la ville

Centre de ressources
Grand Est

Centre de ressources politique de la ville, intégration, discriminations
1, rue de la Course - 67000 Strasbourg - 03 88 14 35 89 - contact@oriv.fr - www.oriv.org

Association de droit local (loi 1908) inscrite au Tribunal d'instance de Strasbourg - volume LXXIV n° 127
APE: 9499Z - SIRET: 408 211159 000 12